

# l'Homme & l'Oiseau



Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

3<sup>ème</sup> trimestre 2018  
96<sup>ème</sup> année

P301082



**Le Courlis cendré**

**La peste porcine africaine**

**3 sites majeurs d'observation  
des oiseaux**

# Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922, les statuts ont été publiés pour la première fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

**Siège social, bureaux, boutique verte :**  
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.

**Siège pour la Wallonie :** Jalna, Heure-en-Famenne.

**TVA :** BE 0414 132 194

**Tél. :** 02 521 28 50

[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

## Cotisations 2018

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

### FORMAT PAPIER

Membre adhérent : 22 €

Membre hors Belgique : 30 €

Membre protecteur : 32 €

Membre donateur : 62 € \*

Membre à vie : 1.250 € \*

### FORMAT ÉLECTRONIQUE

Membre adhérent : 20 €

Membre hors Belgique : 20 €

Membre protecteur : 30 €

Membre donateur : 60 € \*

Membre à vie : 1.250 € \*

\* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

Si vous optez pour le format électronique, vous recevrez la revue par e-mail.  
Merci donc de ne pas oublier de nous transmettre votre adresse mail.

**DEVENEZ MEMBRE EN SEULEMENT 3 CLICS SUR :**  
[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be) (bancontact, carte de crédit, paypal)

**Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.**

**Compte CCP :** IBAN : BE43 0000 2965 3001 - BIC : BPOTBEB1

**Président :** Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • [beaumont@skynet.be](mailto:beaumont@skynet.be)

**Vice-président :** Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • [michel.david@topbd.be](mailto:michel.david@topbd.be)

**Directeur :** Jean-François Buslain, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • [jf.buslain@birdprotection.be](mailto:jf.buslain@birdprotection.be)

## Centre de Revalidation pour la Faune Sauvage (CROH - CREAVES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

## Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 16 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

**RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER**

**JALNA AU ♥ DE LA NATURE**

**Renseignements :** 02 521 28 50 • [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)





## carte d'identité

- **Nom commun** : Courlis cendré
- **Nom latin** : *Numenius arquata*
- **Taille** : 60 cm.
- **Statut** : protégé en Belgique.

**Rédacteur en chef** :  
Jean-Claude Beaumont.

**Comité de rédaction** :  
Michel David, Jean-Claude  
Beaumont, Jean-François Bustain,  
Pauline Legrand.

**Mise en page** : Jérôme Hallez.

**Corrections** : Elise Lonchay,  
Michel David.

**Réalisation** : avec l'aide d'Actiris.

**Impression** : Corelio Printing.

**Editeur responsable** :  
Jean-Claude Beaumont,  
rue de Veeweyde 43  
1070 Bruxelles.

**N'hésitez pas à vous inscrire  
à notre newsletter** :  
[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

 **Suivez-nous sur  
Facebook : Protection  
des oiseaux - LRBPO**

# l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

**N° 3 juillet • août • septembre 2018**

Revue trimestrielle éditée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl. Elle entend mener le combat pour la protection de l'avifaune européenne, de la biodiversité et contre toutes les nuisances : chasse, tenderie, braconnage, pollutions diverses et législations douteuses. Elle entend aussi informer et sensibiliser, tout en créant et gérant des centres de soins et des refuges pour la faune sauvage.

## Sommaire

<b>EDITO</b> .....	4
<b>1922-2018 : 96 ANNÉES DE COMBATS</b> .....	6
<b>PESTE PORCINE</b> .....	10
<b>NATURE &amp; POUVOIR</b> .....	13
<b>LES CARTES DE VŒUX &amp; LE CALENDRIER 2019</b> .....	17
<b>LA CHASSE EN QUESTION</b> .....	18, 28
<b>NOTRE CENTRE NATURE</b> .....	26
<b>LA NATURE SAUVAGE DERRIÈRE LA MAISON</b> .....	32
<b>BOUTIQUE VERTE</b> .....	38
<b>LES OISEAUX DE HESBAYE</b> .....	42
<b>HOMME &amp; OISEAU</b> .....	50
<b>3 SITES MAJEURS D'OBSERVATION DES OISEAUX</b> ....	52
<b>RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER</b> .....	67



# Editorial

## Virage professionnel à 180°!

Après plus de 25 ans passés dans le secteur privé, Jean-François Buslain a décidé de changer de vie professionnelle et de faire un virage à 180° pour se consacrer à sa passion, la nature et la protection de celle-ci. C'est son père qui, dès le plus jeune âge, lui a donné la passion des oiseaux et initié à l'ornithologie. C'est avec son second père, selon ses dires, Roger Arnhem, Président à

l'époque de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux, qu'il a pris conscience des nombreuses attaques dont sont victimes les oiseaux et la faune sauvage, et de l'importance de les préserver et de se battre pour leur protection. Membre de différentes associations, actif dès l'âge de 15 ans et pendant des années aux côtés de Roger, Jean-François s'est immédiatement impliqué dans la Ligue pour en devenir Administrateur. Ce fut sa seconde maison ! C'est dès lors une suite logique et un aboutissement pour lui d'être amené cette année depuis le mois de mai à reprendre la direction générale de la Ligue.

Ingénieur de gestion (UCL - Louvain School of Management), il est passé par l'UCL comme assistant, par CBC Banque & Assurance, chez Rossel (Le Soir, Groupe Vlan,...) et enfin chez IPM Group (La Libre, LaDH, Paris Match,...). C'est donc un nouveau challenge passionnant qui s'ouvre à lui. Avec comme objectif de mettre ses compétences et son expérience - dans le monde des entreprises - en gestion d'équipe, en organisation, en marketing et



*Affichage sauvage anti-tenderie lors de la manif à Herbesthal en 1984. Les activistes de la Ligue : Jean-François Buslain (à gauche), Géry Van Der Kelen (en haut), François Hela et Marc Languy photographié par Damien Hubaut.*



communication au service d'une association qu'il connaît très bien depuis toujours... Mais aussi sa connaissance, depuis des années au sein de la Ligue, des dossiers liés au monde des oiseaux et de la nature en général.

Comme vous le savez, active en Belgique et à l'étranger, la LRBPO œuvre depuis 1922 (nous fêterons les 100 ans de la Ligue bientôt... en 2022) pour l'étude et la protection de la faune sauvage et, parmi ses nombreuses activités, elle s'est fixé quatre objectifs pour les prochaines années : aider la faune sauvage en danger, dont les oiseaux, militer pour améliorer la législation de protection de la biodiversité, sensibiliser et éduquer à la beauté de notre environnement et à sa protection et - tout simplement - préserver la nature.

La LRBPO développe - pour atteindre ses objectifs - des activités telles qu'un magasin, un site internet e-commerce ([www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)), des réserves naturelles, un grand Centre Nature situé à Jalna et pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes, une revue « *L'Homme & l'Oiseau* » que vous avez en main, des actions de militance, des actions éducatives et de communication, la gestion et la coordination du Centre de Soins de la Faune Sauvage de la Région Bruxelloise, des collaborations avec d'autres associations poursuivant des objectifs similaires, des actions éducatives vers les membres et le grand public, des événements ou la présence dans des événements, salons, foires, des actions de relations publiques et de lobbying, ...

La LRBPO, c'est également un siège social et administratif à Bruxelles, avec 7 collaborateurs, plus de 80 bénévoles et de nombreuses réserves naturelles partout dans le pays.

Avec tous les membres du Conseil d'Administration, l'équipe opérationnelle en place, tous nos bénévoles, et vous, membre, sympathisant, ami de la nature et des oiseaux, associations soeurs, je suis persuadé que nous pouvons avancer vers une meilleure protection des oiseaux et de la faune sauvage. Tout simplement parce qu'il y a urgence, tout simplement parce que la nature ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants.

Jean-Claude Beaumont, Président

# 1982 • 2<sup>ème</sup> partie

Le 6 octobre, une délégation de différentes sociétés protectrices des animaux, dont la Ligue, étaient reçues par le Pape Jean-Paul II au Vatican, à l'occasion du 800<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de saint François.

Jean-Claude Beaumont

Une supplique, signée par E. Bajart et R. Arnheim, fut remise au Saint Père. Ce parchemin demande aux autorités religieuses d'accorder une attention toute particulière au sort de nos «frères les animaux et les oiseaux» en accordant à ceux-ci les droits les plus élémentaires respectant leur vie et leur liberté (401).

L'Entente Naturaliste Vervétoise pour l'Oiseau Libre (ENVOL) s'est formée en avril par Philippe Gazon et Alain Smeets. Ils se sont donné pour but de lutter anonymement (pour éviter les représailles et les intimidations de toutes sortes (pneus crevés, vitres cassées...) contre les tenderies qui sont en recrudescence dans la région. C'est une antenne officieuse de la Ligue, et les témoignages affluent. Des particuliers, des gendarmes, des ornithologues, des forestiers ont promis leur collaboration.

Pour le Ministre wallon «contre nature», Melchior Wathelet, la faune sauvage est une simple ressource à exploiter. Il s'acharne à uti-



liser toutes les possibilités de dérogation des conventions internationales pour permettre aux tendeurs de pratiquer leur hobby malfaisant. Même les scientifiques se mettent au service des captureurs d'oiseaux. Ils ont accepté, malgré le «*niet*» de la Ligue, que les tendeurs prélèvent 40.000 oiseaux cette année pour éviter un braconnage de 100.000 oiseaux (lettre de Jean-Claude Ruwet à Roger Arnheim, du 12 juillet). La tenderie est devenue un véritable commerce qui rapporte cent millions de bénéfice par an, c'est un véritable Hold-up sur les oiseaux («*Pourquoi pas ?*» des 9 et 16 septembre).

Parmi les nombreuses plaintes portées par la Ligue, l'une concerne Louis Smal, le leader syndical et futur député, pour non-respect de la réglementation sur la tenderie (plainte du 2 novembre).

Notre avifaune est cataloguée depuis 100 ans. C'est en 1882 que le législateur a décidé que telle espèce est gibier, que telle autre est «oi-

1922-2018 : 96 ANNÉES DE COMBATS

Association Nationale de Sociétés  
de Protection Animale.  
1170 rue Georges Roden 11  
Bruxelles

Très Saint Père,

En proclamant Saint François d'Assise Patron légitime des biologistes et en encourageant à plusieurs reprises les efforts des sociétés protectrices, Votre Sainteté a officiellement manifesté l'intérêt que l'Eglise catholique porte à la protection de la nature et des animaux.

Mais de nombreux catholiques n'ont pas encore compris l'importance de cette option et continuent à rester indifférents aux souffrances des animaux et à la destruction de la nature. Le qui scandalise grandement les amis du monde et de la nature et les incite souvent de l'Église le comportement des catholiques dont l'usage des enfants.

L'Église pour que nous prions notamment Votre Sainteté de bien vouloir veiller à ce que les manuels et les cours d'instruction religieuse comprennent un véritable enseignement sur le respect de la création et la lutte contre les animaux. En renouvelant à Votre Sainteté l'assurance de notre fidèle attachement, nous espérons la faveur de sa bénédiction apostolique pour nous-mêmes et tous ceux qui se consacrent à la protection de la nature et des animaux.

En l'honneur, toujours des  
sociétés de Protection Animale

E. DARAS  
Président

A. RANON  
Président

Supplique remise au Pape Jean-Paul II.

seau de cage» et celles qui n'intéressent ni l'un ni l'autre peuvent être protégées. Le 11 octobre, José Daras, l'un des premiers députés du jeune parti Ecolo fondé en 1980, dépose une proposition qui a pour but de simplifier la loi et de jeter les fondements légaux d'une réglementation de base valable pour toutes les espèces d'oiseaux sauvages rencontrées dans les pays de la Communauté européenne (401). Ce décret constitue une des contreparties promises aux parlementaires Ecolo en échange de leur soutien à la majorité présidentielle. André Cools, ami des tendeurs, s'arrangera pour que cette proposition ne soit jamais débattue (410).

Fin de l'année, la LBPO lance une campagne: Espèces menacées de Wallonie. 4000 affiches et un feuillet explicatif ont été distribués gratuitement, dans les écoles, par l'intermédiaire du Ministère de l'Éducation Nationale et grâce à la participation de la Fondation Roi Baudouin (402).

Les militaires d'Amay, mandatés pour dynamiter les dortoirs à Etourneaux, le font à contrecœur (Journal de Mons du 16 juillet). En tout, c'est plus de 270.000 étourneaux qui ont été tués ou blessés puis achevés cette année. Cette méthode barbare est dénoncée par la LBPO dans plusieurs communiqués, tous relayés par la presse tant francophone que néerlandophone.

Après septante ans d'absence, le Hibou Grand-duc niche à nouveau en Belgique («Le Soir» du 24 septembre).



Le 13 février, manifestation à Ostende contre la pollution par hydrocarbure en mer.

Ceux qui firent la Ligue...



## Société Contre la Cruauté envers les Animaux & Société Royale pour la Protection des Animaux (SRPA) dit « VEEWEYDE »

(Fondée en 1908)

- Les différents Présidents qui se sont succédé à la tête de Veeweyde ont soutenu la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux depuis sa création.
- Monsieur Jules Rühl (1908 – 1936) a été Vice-président de la Ligue.
- Monsieur Charles-Edmond Delfas (1937 -1977) a aidé à créer le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO) en payant tous les frais de fonctionnement pendant les années soixante, et même pour certaines dépenses jusque dans les années septante.
- La société prend en charge le nourrissage hivernal des oiseaux dans les parcs et jardins publics de Bruxelles (dans les années cinquante).
- Veeweyde participe à l'Œuvre de rachat des oiseaux de tenderie fondée par la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux. 800 oiseaux sont achetés et remis en liberté dans les parcs Astrid et Josaphat et ceci rien qu'en 1957 (408)
- Edmond Bajart président de Veeweyde de 1977 à 2001, année de sa mort, a mis à la disposition de la Ligue les bâtiments de la rue de Veeweyde. Il est nommé Vice-Président de la LBPO en 1986 jusqu'en 1991.
- Roger Arnhem, Président de la Ligue, devient Président de Veeweyde de 2001 à 2006.
- Le Sénateur Roland Gillet (2006-2008) et Monsieur Georges Potelle (depuis 2008) ont tous deux continué la longue collaboration entre nos deux associations.

Du côté flamand, une opération « *cartes postales* » est lancée fin mars 1982. Intitulées « *Laat ons Leven* » (« *Laissez-nous vivre* ») elles sont destinées à être envoyées au Ministre Frank Swaelen, Président du CVP. « *Monsieur le Pré-*

*sident, votre ministre, Paul Akkermans, qui a la chasse et la protection des oiseaux dans ses attributions, sous la pression des chasseurs, veut revoir la loi sur la chasse.* » Loi qui, grâce au ministre Galle, est plus respectueuse de la nature.



Carte postale « Laissez-nous vivre ».



Comme symbole du combat pour une meilleure législation en Flandre, notre association a décidé de représenter la Bécasse des bois, protégée au nord du pays, mais les chasseurs réclament sans cesse de la réintroduire comme gibier. Un autocollant tiré à 200.000 exemplaires.

C'est un retour en arrière de plus de dix ans. (404) 40.000 cartes furent envoyées.

Un certain nombre d'artistes flamands renommés ont appuyé l'opération, comme les peintres Octave Landuyt, Roger Raveel et Maxime van de Woestijne, les écrivains Ward Ruyslinck, Albert Westerlinck, Paul de Wispelaere et Gerard Walschap, les sculpteurs Vic Gentils et Ric Poot, et le dessinateur Marc Sleen. L'action fut un succès. Non seulement la loi ne fut pas modifiée comme le voulait les chasseurs, mais elle fut améliorée dans le sens des protecteurs (405). ●

## BIBLIOGRAPHIE

(245) Ligue Belge pour la Protection des oiseaux (LBPO), revue trimestrielle, *L'Homme et l'Oiseau* n°1, 1982.

(398) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO), feuille de contact trimestrielle, *Le Rouge-Gorge*, n° 1 - 1982.

(400) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO), revue trimestrielle, *L'Homme et l'Oiseau*, n° III - 1982.

(401) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO), revue trimestrielle, *L'Homme et l'Oiseau*, n° IV - 1982.

(402) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO), revue trimestrielle, *L'Homme et l'Oiseau*, n° I - 1983.

(403) *Illustré* n°59 1914, censuré le 26 10 15 éd. rue Saint Jean, 5, Bruxelles. (404) *Belgisch Verbond tot Bescherming van de Vogels (BVBV), driemaandelijks tijdschrift, Mens en Vogel, nr. II - 1982.* (405) *Belgisch Verbond tot Bescherming van de Vogels (BVBV), driemaandelijks tijdschrift, Mens en Vogel, nr. III - 1982.*

(408) *Société Protectrice des Animaux et Société contre la Cruauté envers les Animaux (Veeweyde), revue trimestrielle, Nos meilleurs amis, n°2, 1982*

(409) *Société Protectrice des Animaux et Société contre la Cruauté envers les Animaux (Veeweyde), revue trimestrielle, Nos meilleurs amis, n°3, 1982.*

(410) *Lechat Benoît, Ecolo, la démocratie comme projet, Tome 1, du fédéralisme à l'écologie, éditions Utopia, 2014.*

# Peste porcine africaine : quand les responsables se font passer pour les victimes !

L'arrivée de la Peste porcine africaine en Wallonie était annoncée de longue date par les scientifiques et les naturalistes. Le triplement des densités induit par les pratiques de chasse et du nourrissage artificiel y rendent en effet la situation particulièrement explosive. Cet état de fait résulte de la délégation de la gestion des populations de sangliers aux seuls chasseurs. Leur responsabilité dans le risque de diffusion de l'épidémie est totale. Ils doivent l'assumer pleinement. Les associations environnementales dénoncent l'arrogance des chasseurs et appellent à la mise en place urgente de mesures préventives sur toute la Wallonie afin de réduire très fortement les densités et les risques d'extension de la peste porcine. Et au-delà, une révision en profondeur de la politique de la chasse en concertation avec l'ensemble des acteurs du monde rural.

Inter-Environnement Wallonie  
Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux  
Ardenne & Gaume  
Les Naturalistes de la Haute-Lesse  
Natagora

Après une longue période indemne de sa présence en Europe, le virus de la Peste porcine africaine a été signalé en Lituanie en 2014 et s'est répandu dans les états Baltes. L'été 2017, il était en République tchèque puis, en novembre de la même année, près de Varsovie en Pologne. L'Allemagne et le Danemark, deux grands producteurs de porcs étaient particulièrement inquiets. Sa présence est aujourd'hui avérée en Wallonie. Les risques pour l'élevage porcin belge sont colossaux. Il n'existe à ce jour ni traitement ni vaccin.

De nombreuses publications scientifiques et autres rapports sur l'état de la faune sauvage wallonne ont clairement établi depuis 2008 les éléments suivants :

- le nourrissage artificiel du gibier par les chasseurs contribue à l'explosion des densités de celui-ci ;

- le nourrissage après la récolte des cultures n'a pour autre fonction que de maintenir du gibier sur un territoire de chasse ;

- le caractère soi-disant dissuasif (pour protéger les cultures agricoles) du nourrissage artificiel, ne tient pas au regard des densités fortes connues en Wallonie ;

- la promiscuité sur les points de nourrissage induit de manière évidente un risque sanitaire de survenance et de développement d'épidémies.

En 2012, ce risque sanitaire avait motivé l'adoption par le ministre Di Antonio d'un plan de réduction des densités afin de mettre un terme aux dérives des chasseurs dans certains territoires. Ce plan a alors mobilisé contre lui les représentants des chasseurs, singulièrement le Royal Saint Hubert Club de Belgique (RSHCB).



En 2015, le Ministre Collin a mis un terme à la politique volontariste de son prédécesseur...

Par ailleurs, le RSHCB n'a eu de cesse de refuser toute mesure préventive destinée à limiter les risques et l'incidence d'une telle épidémie pourtant programmée. Dans leur revue de septembre, le « syndicat » des chasseurs annonçait leurs exigences avant même l'apparition de cette épizootie en Wallonie (indemnisation suite à la réduction de densité, renégociation du bail de chasse). Pour les associations, cette attitude est tout simplement scandaleuse et arrogante au regard de leur responsabilité dans cette crise sanitaire et de son impact économique sur l'agriculture, la filière bois, le tourisme, la trésorerie des communes forestières. Mais aussi de son impact sur les milliers d'utilisateurs de la forêt à des fins de loisirs.

Pour les associations environnementales, les chasseurs sont devenus les seuls « gestionnaires » des forêts sur fond de démission du politique qui leur a octroyé, sans que les autres acteurs de la ruralité n'aient droit au chapitre, tout ce qu'ils demandaient (autorisation du nourrissage artificiel, absence d'objectifs de régulation ou de densités cibles...). Les densités actuelles qui résultent de cette (non) politique sont particulière-

ment destructrices des écosystèmes forestiers, ouvrant largement la porte aux risques d'apparition et de développement d'épizooties comme celle que nous connaissons aujourd'hui.

Une révision en profondeur de la politique de la chasse, à l'instar de ce qui se fait au Luxembourg, est indispensable. Et ce, sans tarder et en concertation avec l'ensemble des acteurs du monde rural.

Dans l'immédiat, sans remettre en cause la gestion de la crise dans le territoire concerné, les associations environnementales appellent le Ministre à responsabiliser sans faillir le monde de la chasse. Il est essentiel de prendre des mesures d'urgence hors de la zone infectée comme cela aurait dû être réalisé depuis des années. Les associations demandent l'application des dispositions préventives prônées par l'Agence Européenne de la Sécurité Alimentaire sur tout le territoire, afin d'éviter l'extension de la contamination. Ces dispositions doivent être rapidement appliquées en vue d'un retour à une densité raisonnable et durable de gibier. Il s'agit :

- d'interdire, dès le 21 septembre, toutes formes de nourrissage artificiel du sanglier en ce compris via les nombreuses cultures de maïs attenant à la forêt et jamais récoltées ;
- de fixer des objectifs de prélèvements afin de diviser par 3 les densités de sangliers, en attribuant des quotas aux différents secteurs des conseils cynégétiques ou autres subdivisions ;
- de réaliser un suivi qualitatif et quantitatif des prélèvements réalisés par les chasseurs, via la tenue de carnets de tirs contrôlés par le DNF (Département de la Nature et des Forêts) ;
- d'autoriser les gardes du DNF à procéder à des tirs éliminatoires dans les zones à forte densité pour diminuer la capacité de reproduction (cibler les laies les plus productives) ou de déléguer cette possibilité à des tiers. ●

# Vos dons font la Différence !

damien hubaut

## AIDEZ-NOUS À LES AIDER ! LES ACCUEILLIR DANS NOS RÉSERVES NATURELLES

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés, où même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant ! C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles ; ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

**La LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.**



Vos dons peuvent être versés au CCP BE43 0000 2965 3001 de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant :  
« Don réserves naturelles. » ou via notre site [www.protectiondesoiseaux](http://www.protectiondesoiseaux) (cartes de débit, crédit, bancontact, paypal)

# Deux Ours pour 370.000 Alouettes?!

Lorsque Nicolas Hulot, l'acteur principal d'Ushuaia-Nature, est devenu Ministre de la transition écologique et solidaire, l'espoir était grand de voir évoluer la France vers plus de respect de la nature et particulièrement de la faune sauvage.

Michel David

Pour remplacer l'ourse Canelle, tuée par un chasseur, il est question d'importer deux autres ourses dans les Pyrénées. Selon des reporters politiques, ce projet du ministre Nicolas Hulot serait surtout un coup médiatique pour redorer son image auprès des naturalistes. Une image fameusement écornée par des actions en faveur des chasseurs. Aux 180.000 Alouettes déjà chassées au fusil chaque année, un arrêté ministériel se prépare à en ajouter 370.000 pouvant être capturées au moyen de pantés (grands filets horizontaux, posés sur le sol, actionnés par le chasseur et permettant la capture de volées entières) et de matoles (cages tombantes, utilisées également pour le braconnage des Ortolans et des Pinsons).

Ce projet ministériel va porter la chasse à l'Alouette des champs à plus d'un demi-million d'individus de cette espèce emblématique. Serait-ce un lamentable marchandage avec les chasseurs du sud-ouest afin que les deux ourses à venir soient laissées en paix ? Quoi qu'il en soit, est-il admissible d'autoriser la capture de 3,5 fois plus d'Alouettes que ce qui a été déclaré pour la saison précédente ? Un tableau de chasse irresponsable, selon la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux), quand on a conscience du déclin continu de l'espèce en France (déclin de 33 % des niches entre 1989 et 2015 et déclin de 46 % des hivernants entre 1996 et 2017). De plus, les matoles, ces cages grillagées, qui ont servi trop longtemps à capturer des Bruants ortolans, ne sont pas sélectives puisque d'autres espèces comme les Pinsons, les Verdiers, les Chardonnerets et bien d'autres se font prendre et restent souvent des heures prisonnières. Certains oiseaux pourtant officiellement protégés sont blessés, d'autres meurent.

Une transition écologique se résumant à ce genre de « marchandage » est une honte.

**Merci Nicolas pour ton courage de quitter ce Président et son Gouvernement si peu soucieux de la Nature. ●**



Alouette des champs

vildaphoto





Vivez  
des voyages  
nature  
**inoubliables**



**STARLING**

- voyages -

[www.voyagesstarling.be](http://www.voyagesstarling.be)

# Réglement de police contre la biodiversité!

Michel David

## Chapitre III : De la propreté publique.

**Article 27 - Les propriétaires, usufruitiers, locataires ou occupants seront tenus d'empêcher la venue en floraison des : orties, chardons ou autres mauvaises herbes**

**qui pourraient croître dans les jardins ou autres terrains dont ils ont la charge, afin de ne pas propager les semences de ces végétaux nuisibles dans les propriétés voisines.**

Cet article n'est pas une blague farfelue ! Il est tiré du règlement général de police d'octobre 2015 concernant les communes de Berloz, Crisnée, Donceel, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Waremme. En Hesbaye, zone où est répandue une agriculture intensive, les plantes adventices sont particulièrement indésirables. Elles doivent être traquées partout, jusque dans le moindre jardinet. Il n'est donc pas question de laisser se développer et fleurir toutes ces plantes sauvages, qualifiées de « *Mauvaises herbes* », parce qu'elles sont riches en graines qu'elles répandent, trop généreusement aux yeux de certains. Elles sont pourtant indispensables à la vie d'une foule d'insectes, parmi lesquels nos plus beaux papillons, et à nombre d'espèces d'oiseaux en période hivernale : l'ortie, utile au Bouvreuil ; les chardons et la cardère, auxquels ne résiste pas le Chardonneret ; la bardane que visite volontiers le Verdier ; la tanaïsie qui purge le Sizerin ; l'armoïse, amie de notre Pierrot domestique, et tant d'autres plantes et oiseaux dont on ne soupçonne pas toujours les interactions.

Hélas, en Hesbaye, laisser la biodiversité de la nature s'exprimer devient une atteinte à la propreté publique et vous expose à des sanctions administratives communales. ●



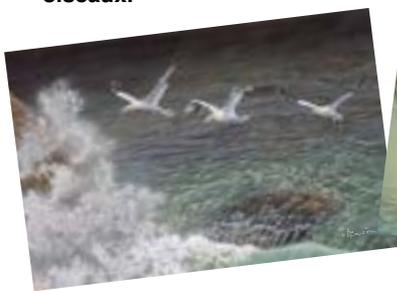
*Cirse des champs (Cirsium arvense)*

# Cartes de voeux & calendrier 2019

Comme en 2016, André Buzin nous a autorisés à reproduire cinq de ses œuvres pour nos traditionnelles cartes de voeux. Elles présentent la Bernache nonnette, le Fou de Bassan, le Grèbe huppé, la Chouette effraie et le Hibou grand-duc.

**8 €** + 3€ de frais de port.

**Merci à André Buzin pour sa participation active et désintéressée à la protection des oiseaux.**



L'observation des animaux, même les plus communs, même les plus proches de nos habitations, permet d'enrichir notre ordinaire.

Ce calendrier vous le rappellera au fil des mois. Les photos présentées ici sont de plusieurs photographes amateurs, dans le sens passionné du terme. Elles nous montrent des animaux de chez nous, parfois hors du commun. Un grand merci à ces artistes pour ces œuvres d'une grande qualité.

**12 €** + 4€ de frais de port.

Pour obtenir le calendrier ou les cartes de voeux, il suffit de verser le montant indiqué au compte BE 43 0000 2965 3001 avec la communication « calendrier 2019 », « cartes de voeux 2019 ». Ou en les commandant en deux clics sur [protectiondesoiseaux.be](http://protectiondesoiseaux.be).

# La Perdrix à l'école des prédateurs!

La pression de la chasse, qui s'ajoute à une dégradation importante du milieu agricole, conduit notre Perdrix grise naturelle, avec le peu qu'il lui reste du territoire wallon, dans une situation de plus en plus proche de l'extinction. Plutôt qu'admettre la nécessité d'un moratoire pour la survie de l'espèce, les chasseurs préfèrent en poursuivre la chasse par l'ajout d'oiseaux d'élevage. Cette poursuite, par une chasse de repeuplement, est très nocive parce qu'elle masque les prélèvements sur les sujets adaptés à la vie sauvage qui devraient être impérativement préservés.

Michel David

L'efficacité des repeuplements, à partir d'oiseaux d'élevage, se heurte à leur faible capacité de survie en milieu naturel, notamment face aux prédateurs. Une étude, conduite par l'Institut méditerranéen du patrimoine cyné-

gétique et faunistique, qu'annonce la revue le Chasseur français d'août 2018, révèle les causes de cet échec. Ce « gibier » d'élevage a tout oublié des fondamentaux lui permettant de vivre hors de ses parcs ou volières.



Perdrix grise

Dehors, en effet, les oiseaux peinent à se nourrir, à se reproduire et, plus encore, à faire face aux prédateurs. L'étude menée, qui a suivi pendant plusieurs années quelque 600 Perdrix rouges équipées d'émetteurs, met en évidence cette vulnérabilité. Sur un échantillon de 300 cadavres, 94 % ont été victimes de prédation, 5 % de collisions avec les voitures et le reste, 1 %, a péri suite à des maladies. Cette répartition est quasi identique chez la Perdrix grise et le Faisan.

Pour produire un nombre important d'oiseaux, les éleveurs modernes ont fait le choix de l'incubation artificielle. En maîtrisant tous les paramètres de la reproduction, grâce à des couveuses hyperperformantes, la production de poussins a été démultipliée. Mais, ce gain de productivité a un sérieux revers. Ayant grandi sans parents, le jeune oiseau est privé de la transmission de comportements acquis au seul contact d'un adulte ayant l'expérience de terrain ; des comportements indispensables à la survie dans le milieu naturel. Si les poussins sont encore capables d'avoir peur d'un prédateur, ils ne savent pas comment réagir. Face à un oiseau de proie, ils choisissent la fuite plutôt que l'immobilisme... Option fatale ! Ils sont également incapables d'évaluer une distance raisonnable face aux prédateurs terrestres.

Après avoir étudié de près les relations entre poules et poussins, l'Institut a tenté de les reproduire, de manière artificielle, sur des Perdrix rouges en volière. Dès leur plus jeune âge, les perdreaux, accompagnés d'un adulte déjà « *éduqué* » et faisant office de tuteur, sont soumis à des cris de rapaces, puis à la présence d'une buse de Harris entravée. Par mimétisme, ils reproduisent les stratagèmes de défense de l'adulte et comprennent ainsi très tôt comment bien réagir. Pour cultiver la peur des prédateurs terrestres, des chiens agres-



sifs, tenus en laisse, sont régulièrement présentés aux perdreaux qui apprennent à garder leurs distances.

Ensuite, dans la nature, il a été constaté que le taux de prédation par les rapaces sur les oiseaux éduqués est passé d'environ 30 % à moins de 15%. Cette expérience française confirme, une fois de plus que, pour bien vivre dans la nature, les jeunes animaux doivent assimiler rapidement l'éducation que leur procurent des parents expérimentés. C'est cependant une éducation qui ne sera jamais égalée en milieu artificiel, surtout quand le rendement en production d'oiseaux est prépondérant. Libérer dans la nature des animaux inadaptés à y vivre est donc une forme de maltraitance, une atteinte à leur bien-être.

Une fois encore, pour sauver la Perdrix grise naturelle, nous insistons sur l'urgente nécessité d'interdire les lâchers de sujets d'élevage et d'établir un moratoire de sa chasse, assorti d'une amélioration indispensable de son milieu de vie. ●

# Les Prédateurs

« Pour en finir avec les éternels rapports de force entre les hommes et les prédateurs, la science propose de s'inspirer de la diplomatie qui régit le monde des animaux, en d'autres termes, les conventions géopolitiques qu'ils utilisent entre eux afin de leur signifier nos propres limites territoriales. Une négociation au poil pour une éthique des relations et un meilleur vivre-ensemble. »

Baptiste Morizot

**Nous avons dans notre imaginaire collectif un gros problème avec les prédateurs.**

Par Jean Delacre

LA CHASSE EN QUESTION

Je lisais encore dernièrement, dans la revue du Royal Saint-Hubert Club de Belgique, un article plutôt bien rédigé et pas trop mal analysé, pour une fois, sur la perte de biodiversité dans nos plaines (émanant de la fédération des chasseurs du Pas-de-Calais).

Mais, dans un réflexe dont les chasseurs ne peuvent se dépêtrer, l'auteur parlait encore de sureffectif de certains prédateurs comme une des causes majeures de la perte de biodiversité.

Je suis sidéré d'entendre si souvent, de la bouche de certains chasseurs que je côtoie, qu'il y a trop de rapaces, que les renards détruisent « leur chasse », qu'il y a partout profusion de prédateurs de poils et plumes...

Comment peut-on être aveugle à ce point, alors que si nos campagnes se dépeuplent effectivement de façon dramatique, il en va de même pour les prédateurs, surtout les rapaces qui deviennent de plus en plus rares. Avant l'ère industrielle et l'agronomie intensive et chimique, nos campagnes regorgeaient d'une faune multiple et variée avec, jusqu'au cœur des villages, des rapaces partout.

Oui, la biodiversité se casse la gueule, surtout dans les plaines, certainement pas à cause des prédateurs, mais par nos imprévoyances coupables, nous qui, pour gagner un euro de plus, n'hésitons pas à empoisonner la terre, les eaux et l'air que nous respirons.

Comme toujours, quand il y a un problème, les humains cherchent un bouc émissaire pour se dédouaner. Crier haro sur les prédateurs est bien pratique pour camoufler nos propres vilénies.

*« Les prédateurs sont en réalité indispensables et les meilleurs auxiliaires pour maintenir l'harmonie dans chaque écosystème. »*

Quand donc les dirigeants du monde de la chasse feront-ils une véritable analyse des vraies causes de la disparition de la petite faune de plaine, sans toujours chercher et désigner comme coupables ce qu'ils nomment les « nuisibles » ?

Les prédateurs sont encore et toujours considérés comme d'indésirables concurrents par une bonne partie de ce monde de la chasse dé-cidément autiste, alors que les prédateurs sont en réalité indispensables et les meilleurs auxiliaires pour maintenir l'harmonie dans chaque écosystème.

Tant qu'une frange importante de chasseurs considérera que le gibier (pourtant « *res nullius* » pour la loi actuelle) lui appartient et que les territoires dont elle loue le droit de chasse sont « *sa propriété* » qu'elle garde d'ailleurs jalousement avec une véritable arrogance envers les autres utilisateurs de la forêt, les chasseurs ne pourront se débarrasser de ce vieux réflexe « *du propriétaire lésé* » et continueront à exter-

miner les prédateurs sans réfléchir aux dégâts collatéraux qu'ils provoquent. Exterminer ceux-ci c'est pourtant casser les écosystèmes.

Il serait temps que le monde de la chasse se penche avec lucidité sur ce qu'est un écosystème et se rende compte qu'il n'y a ni bons ni mauvais, mais juste une superposition d'êtres vivants qui se complètent, interagissent et s'autorégulent.

Comme nous avons, de façon coupable, exterminé, dans les deux derniers siècles, les super-prédateurs de nos forêts, la faune des ongulés n'ayant plus ni loups, ni lynx ni ours pour garder un équilibre indispensable au bon fonctionnement de l'écosystème forêt, la chasse



La Bondrée apivore joue pleinement son rôle dans l'équilibre des écosystèmes.



*Un prédateur utile à la biodiversité : l'Epervier d'Europe*

restera malheureusement incontournable pour tenter d'empêcher les surpopulations de cerfs et sangliers, surtout sangliers. Cependant, par leur volonté consumériste de capitaliser « leur cheptel » à outrance, les plus déviants des chasseurs ont aussi démontré leur incapacité à réguler les ongulés. Le surnombre, volontairement entretenu par certains de ces inconscients égoïstes, devient un réel problème pour la biodiversité mise à mal : par les sangliers principalement.

Les humains, par l'entremise des chasseurs, ont éliminé les super-prédateurs en leur faisant une guerre d'extermination et se montrent maintenant incapables de les remplacer. La chasse a failli dans la mission que lui avait donnée la Région Wallonne en attribuant à ses adeptes un permis de chasse doublé d'un devoir de résultat. La gestion du gibier à tous les niveaux est un tel échec qu'il semble qu'on ne puisse plus lui laisser l'initiative de cette mission ratée, et qu'il est devenu indispensable de la réduire au simple rôle d'exécutante de plans de tirs concoctés et décidés par des spécialistes impartiaux qui, entre nous, auront du pain sur la planche pour pallier aux défaillances de la plupart des chasseurs\*.

Leurs insuccès sont tellement flagrants que Dame Nature est occupée à prendre le relais en palliant à leur incapacité à réguler les sangliers en propageant la peste porcine, qui frappe dorénavant à nos portes.

Rompre l'harmonie entre espèces c'est jouer à l'apprenti sorcier et nous en paierons nécessai-

rement les conséquences, car la peste porcine qui nous pend au nez\*\* va mettre en difficulté toute une filière que le monde politique s'empresera de dédommager et subsidier avec notre argent.

On ne se moque pas indéfiniment de la Nature qui aura toujours le dernier mot, soyez-en certains, et ce sera toujours à notre détriment à cause de l'inconséquence coupable de certains irresponsables. ●

Pour illustrer ce qui vient d'être dit, voici un fait divers récent, malheureusement encore trop fréquent. Un ornithologue membre de Natagora a fait une macabre découverte le vendredi 24 août dernier. Treize rapaces ont été trouvés à l'état de cadavres sur la plaine de Givry, au sud de Mons. Six Busards des roseaux, cinq Buses variables et deux Faucons crécerelles faisaient partie du lot. De tels rapaces sont pourtant strictement protégés par la loi. Rappelons qu'il est interdit de les capturer, mettre à mort ou commercialiser, quelle que soit la méthode employée (tir, poison, pièges, etc...). Si l'enquête confirme qu'ils sont bien truffés de plombs, la loi n'aura donc pu les protéger contre les agissements coupables de certains chasseurs ou gardes-chasse qui se croient au-dessus des lois !!! C'est un véritable crime contre la Nature. Voir à ce propos notre communiqué de presse page suivante.

\* Certains chasseurs progressistes ont bien compris l'enjeu, mais ils ne sont pas écoutés par leurs instances dirigeantes qui plaident à contre-courant, par exemple pour la réouverture de la chasse aux rapaces.

\*\* Ce texte a été rédigé avant la découverte de deux cas de Peste Porcine Africaine à Etalle. Nos craintes sont donc maintenant avérées. Un bond de la maladie de +/-1000 km depuis la Pologne ne peut être due qu'à une contamination pour cause anthropique, mais elle sera très difficile, voire impossible, à déterminer et il est inutile de se perdre dans des conjonctures aventureuses pour dédouaner telle ou telle organisation. Le Gouvernement wallon, en concertation avec tous les acteurs impliqués, a pris des mesures d'urgence. Nous demandons cependant que l'interdiction de nourrissage soit étendue à toute la Région wallonne pour éviter les concentrations de sangliers, car nous savons que les surdensités et la promiscuité forcée sur les points de nourrissage constituent le cocktail optimal pour une explosion de l'épidémie de peste porcine.

# Treize rapaces abattus à Givry, stop au carnage !

Soutenue par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, Natagora a déposé plainte contre X auprès de l'Unité Anti-Braconnage de la Région wallonne. La destruction volontaire d'espèces rares, et strictement protégées par la loi, compromet tous les efforts mis en œuvre pour les préserver.

Natagora & Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Vendredi 24 août, un ornithologue de l'association Natagora constate la destruction volontaire de rapaces sur la plaine de Givry, au sud de Mons. Six busards des roseaux, cinq buses variables et deux faucons crécerelles ont vraisemblablement été tirés. Alertée, l'Unité Anti-Braconnage de la Région wallonne se rend sur place pour prélever les cadavres à des fins d'autopsie, dresser un procès-verbal et tenter de retrouver l'auteur des faits. En effet, les rapaces sont strictement protégés par la loi : il est

interdit de les mettre à mort, quelle que soit la méthode employée (tir, poison, piège, etc...). Pour ne pas laisser ce carnage sans suite, Natagora dépose donc plainte contre X auprès de l'UAB. L'auteur des faits encourt une amende de 800 à 800 000 euros.

En cas de poursuites judiciaires, La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux et Natagora veulent obtenir des mesures de réparation pour le futur. En effet, une telle destruc-



Cadavre de buse



Vincent Leirens

Nichée de busards des roseaux.

tion met à mal les populations de ces espèces dans les plaines agricoles. Cette année en Wallonie, seules trois nichées de busards des roseaux ont pris leur envol en plaine et quatre ou cinq en roselières.

Jean-Yves Paquet, Directeur du Département Études de Natagora : « *Nous menons de nombreuses actions de protection de ces espèces, particulièrement pour le busard des roseaux, nicheur rare en Wallonie. Il fait l'objet de mesures de conservation spéciales concernant son habitat, notamment les marais du Hainaut occidental. Avec les deux autres espèces de busards de Wallonie, un plan d'action est mis en œuvre dans le cadre du Belgian Nature Integrated Project, cofinancé par l'Europe et la Wallonie. Dans ce cadre, les nichées de busards s'établissant parfois dans les champs de céréales font l'objet d'une protection active afin d'éviter la destruction involontaire lors de la moisson. Ces actions sont l'occasion d'une bonne collaboration avec les agriculteurs. Il est donc particulièrement regrettable de voir détruire ces jeunes oiseaux après autant d'efforts pour les sauver !* »

De plus, cette destruction de rapaces est probablement motivée par des enjeux cynégétiques qui prêtent à ces oiseaux un rôle non avéré dans la diminution du petit gibier des plaines. Or, la diminution des populations des perdrix, faisans et lièvres est principalement due à l'industrialisation de l'agriculture (pesticides, disparition des haies, des bosquets, mécanisation, etc.). Outre qu'elle est totalement illégale, la destruction des rapaces n'est donc pas une solution, pas plus que les lâchers de gibier d'élevage. Lâcher massivement dans la nature des animaux d'élevage provoque d'ailleurs des impacts néfastes sur la faune sauvage : maladie, réduction de l'habitat, compétition pour les ressources naturelles, pollution génétique, etc.

Puisque la chasse existe, elle doit incarner une pratique respectueuse de la loi. Par ailleurs, seules des exigences de sauvegarde de la nature doivent motiver les actions entreprises dans le cadre d'une gestion cynégétique afin de protéger l'équilibre des milieux et des espèces les plus fragiles et les plus menacées. ●



# L'automne à Jalna

## le Centre nature de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Que ce soit en famille, en groupe, en classe verte, vous êtes les bienvenus dans notre Domaine, qui s'étend sur plus de 15 hectares à Heure-en-Famenne : une réserve naturelle intégrale, depuis plus de cinquante ans, d'une richesse remarquable.

Nos tarifs sont particulièrement bas. La cuisine et la literie, de l'avis de tous, sont excellentes.

L'ambiance est conviviale et familiale, c'est ça aussi Jalna.

**Les bénéfiques sont intégralement utilisés pour la protection de la nature !**





## TARIF 2019 Prix par personne par jour • TVA comprise

### PENSION COMPLETE

<b>ADULTES (à partir de 12 ans)</b>	
Groupe de 20 personnes et plus .....	49 €
Groupe entre 15 et 19 personnes .....	54 €
Groupe entre 10 et 14 personnes .....	59 €
Groupe de - de 10 personnes .....	64 €

<b>ENFANTS (entre 5 et 12 ans)</b>	
Groupe de 20 personnes et plus .....	25 €
Groupe entre 15 et 19 personnes .....	30 €
Groupe entre 10 et 14 personnes .....	35 €
Groupe de - de 10 personnes .....	40 €

<b>ENFANTS (jusque 4 ans)</b> .....	5 €
Chambre avec salle de bain : supplement .....	15 €

### LITERIE

Location set de draps, taie et couette pour la durée du séjour .....	13 €
--	------



### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,  
 rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50  
 Courriel : [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

### REPAS SUPPLÉMENTAIRES

<b>ADULTES (à partir de 12 ans)</b>	
Petit déjeuner .....	9 €
Dîner .....	15 €
Souper .....	12 €

<b>ENFANTS (entre 5 et 12 ans)</b>	
Petit déjeuner .....	7 €
Dîner .....	13 €
Souper .....	10 €

<b>BBQ (en + du repas principal)</b> .....	12 €
--	------

### ANIMATIONS

<b>VISITE DE LA RÉSERVE</b>	
Guide (2 heures), frais de déplacement compris .....	77 €

<b>ANIMATION « NATURE »</b>	
Guide (2 heures) - thème au choix : oiseaux, biodiversité, plantes, champignons, traces animaux , « Confiture », « abeilles » .....	77 €

# L'animal sauvage est écarté du projet de Code wallon sur le bien-être des animaux

Le projet de Code wallon relatif au bien-être des animaux reconnaît l'animal comme un être sensible. Mais pourquoi écarte-t-il l'animal sauvage de son domaine d'application ?

Emmanuel Verhegghen

La sensibilité des animaux est reconnue par le bon sens et par la science : personne ne peut plus nier<sup>1</sup> que la souffrance des animaux les plus évolués, comme les cétacés, les mam-

mifères ou les oiseaux, est comparable à celle des humains. En effet, ils forment des communautés de vie structurées et sont doués de conscience, ont un cortex et un système ner-

*Pour le Code civil l'animal est considéré comme une chose et non pas comme un organisme vivant, autonome et sensible.*

*Ainsi, l'animal qui est sous le contrôle de l'homme, (l'animal domestique, l'animal de rente ou l'animal d'expérience) est, juridiquement, un bien meuble appropriable. Son propriétaire a tous les droits sur lui, dont celui, radical, de le tuer. Quant à l'animal sauvage, il n'est pas libre pour autant car il est classé dans la catégorie de la chose sans maître (res nullius), ce qui signifie qu'il est appropriable par tout un chacun. Dès lors, lorsqu'il est déclaré gibier par la loi il devient la propriété du titulaire du droit de chasse et il est assimilé à un bien consommable, c'est-à-dire que son usage implique sa destruction.*

*Il existe heureusement d'autres dispositions juridiques qui protègent l'animal sauvage contre le droit de propriété de l'homme grâce à certaines législations spécifiques qui deviennent de plus en plus sévères, comme e.a. la loi fédérale relative au bien-être animal, la loi de protection de la nature et les sanctions pénales pour cruautés faites aux animaux.*

*Notons que l'idée de placer l'animal du côté des « personnes », comme « personne non humaine » ou comme « personne morale » et non plus comme objet, afin de le faire échapper au régime des biens, est fort débattue par les théoriciens du droit<sup>2</sup>. Il s'agit, dans cette hypothèse, de reconnaître l'animal sensible pour sa valeur propre et non pas comme étant utile ou non pour l'homme. Il s'agit alors d'accorder à l'animal, sauvage ou non, le droit fondamental de ne pas être tué, torturé ou enfermé par plaisir.*

D'après Florence Burgat<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Pour les tenants du « machinisme » un animal fonctionnerait comme une machine, du mouvement sans réflexion.

<sup>2</sup> En effet, il ne sert à rien de déclarer l'animal sensible et autonome si c'est pour le laisser, en droit, dans la catégorie des biens.

<sup>3</sup> « Être le bien d'un autre ». Florence Burgat. Editions Payot & Rivages, 2018.

ÉLEVAGE DE FAISANS POUR LA CHASSE :  
SOUS LA COUPE DE LA LOI SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



FAISAN LÂCHÉ DANS LA NATURE POUR LA CHASSE :  
LA LOI SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL N'INTERVIENT PLUS



veux qui font qu'ils ressentent, comme nous, le stress, la peur, la douleur morale, la souffrance physique ou l'angoisse de l'alarme anticipant un événement risqué. Voilà ce qui explique que le bien-être animal est devenu une préoccupation importante de la grande majorité des citoyens. Ils veulent que les animaux soient respectés et que l'usage par l'homme de la violence irresponsable envers eux soit interdit.

*« Ce projet de décret déclare d'ailleurs que l'animal est un être sensible. »*

Pour l'animal domestique, ou inféodé à l'homme, plusieurs types de libertés de base sont généralement<sup>4</sup> reconnues comme étant constitutives de son bien-être, comme les cinq suivantes :

1. l'absence de faim, de soif, de malnutrition ;
2. la présence d'abris appropriés et le confort ;
3. l'absence de peur et d'anxiété ;
4. l'absence de maladie et de blessure ;
5. la possibilité d'exprimer les comportements propres à l'espèce considérée.

Pour l'animal sauvage, son bien-être nécessite de disposer d'écosystèmes naturels dans lesquels ces mêmes types de libertés s'exercent et où la compétition entre les différentes espèces animales et végétales, au travers de la chaîne alimentaire et du rapport proie/prédateur, conduit à

l'équilibre naturel de leurs milieux de vie. Le traitement que l'homme réserve aux organismes sauvages se doit de respecter ces valeurs inhérentes à la nature sauvage et à ces communautés de vie qui interfèrent avec la nôtre.

En Wallonie, le projet<sup>5</sup> de Code wallon du bien-être animal, avancé par le Ministre Carlo Di Antonio, a pour but d'actualiser et de régionaliser, sous la forme d'un décret de la Région wallonne, la loi fédérale de 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux. Ce projet ambitieux reconnaît que les mesures prises en faveur de la protection des animaux poursuivent un intérêt général qui justifie des restrictions de liberté pour l'homme en le contraignant à des interdictions et en lui imposant un comportement respectueux et empreint de responsabilité vis-à-vis de l'animal.

*« Par contre, étrangement, l'animal sauvage serait exclu de cette législation nouvelle. »*

Ce projet de décret déclare d'ailleurs que l'animal est un être sensible qui possède des besoins et des intérêts qui lui sont spécifiques selon sa nature. Mais il ne s'appliquerait explicitement qu'aux espèces domestiquées ou cap-

<sup>4</sup> <https://www.gov.uk/government/publications/fawc-report-on-farm-animal-welfare-in-great-britain-past-present-and-future>

<sup>5</sup> « *Projet de décret relatif au Code wallon du bien-être des animaux* ». Seconde lecture. Juillet 2018.

tives. Par contre, étrangement, l'animal sauvage serait exclu de cette législation nouvelle.

*Le comportement positif de l'homme envers l'animal est la bienveillance. Elle est un préalable indispensable au bien-être des animaux, qu'ils soient sous la dépendance de l'homme ou en liberté.*

En effet, ce nouveau Code ne veut pas, par principe<sup>6</sup> de départ, interférer dans les questions relatives à la protection environnementale ou de la nature. Sur ce point, il ne marque dès lors aucune avancée par rapport à la législation fédérale de 1986 qui prévoyait déjà, en son article 15, à propos de la mise à mort d'animaux, que : « *lorsque la mise à mort sans anesthésie ou étourdissement d'un vertébré est tolérée dans le cadre de la pratique de la chasse ou de la pêche en vertu d'autres dispositions légales, ou lorsqu'elle rentre dans le cadre de la législation concernant les animaux nuisibles* » alors « *la mise à mort ne peut seulement être pratiquée que par la méthode la plus sélective, la plus rapide et la moins douloureuse pour l'animal* ».

*Maintenir une distinction arbitraire entre les animaux domestiqués et les animaux sauvages ne repose sur aucune justification théorique, scientifique ou rationnelle. Seule compte la volonté de protéger certains intérêts particuliers liés e.a. au monde de la chasse. En effet, comment justifier qu'un gibier, comme par exemple un faisan, ou une perdrix ou un colvert, est protégé contre la maltraitance animale lorsqu'il est élevé pour la chasse alors qu'il ne l'est plus dès l'instant où il s'échappe ou lorsqu'il est lâché pour le tir ?*

Il existe donc une lacune dans le projet de décret concernant le bien-être animal pour ce qui concerne les animaux sauvages, alors qu'il est très progressiste par ailleurs. C'est pourquoi la LRBPO demande que la dimension sensible de l'animal sauvage soit également prise en compte par le Parlement wallon lors du vote de la proposition de décret afin d'obliger l'homme à des comportements éthiques également en faveur de la faune sauvage. En complément, pour le gibier, des dispositions spécifiques qui

*« La LRBPO demande que la dimension sensible de l'animal sauvage soit également prise en compte. »*

limitent la maltraitance animale doivent ensuite être reprises dans une nécessaire révision en profondeur de la loi sur la chasse, qui date de 1882. Celle-ci, en effet, ne prévoit pas de garde-fous pour éviter les pratiques les plus choquantes et les moins respectueuses de la faune. C'est pourquoi la LRBPO demande depuis de nombreuses années :

- d'interdire ou d'encadrer strictement toutes les pratiques maltraitantes de la chasse, comme : la chasse à l'arc, la pratique cruelle du piégeage et l'élevage et puis le lâcher pour le tir d'espèces comme le faisan, la perdrix ou le colvert ;
- de favoriser les modes de chasse les plus respectueux du gibier, comme la poussée silencieuse et l'affût/approche. ●

<sup>6</sup> Ce principe de départ est désolant si l'on considère que toutes les législations relatives à la biodiversité devraient être coordonnées et former un ensemble cohérent.

Au jardin sauvage :

# Les arbres et les oiseaux (9)

## La nourriture à suspendre

L'arbre pourra devenir support de nourriture pour oiseaux pendant l'hiver, car certains n'aiment pas ou évitent de se nourrir au sol.

Jean-Claude Beaumont

La nourriture, suspendue dans un buisson ou dans les branches basses d'un arbre, donne à l'oiseau un sentiment de sécurité plus fort que pour la nourriture placée à terre ou dans la mangeoire sur piquet. D'ailleurs, certains oiseaux ne se nourrissent jamais ou rarement à terre: comme les Mésanges, les Sittelles, les

Pics. La nourriture placée plus haut, offre à l'oiseau un champ de vision plus large. A l'abri du branchage, il est hors de portée des prédateurs : comme l'Epervier ou le Chat. Disposant d'une multitude de perchoirs, il peut les sélectionner à son gré et juger de la meilleure approche de la nourriture. La nourriture suspendue em-



Jean-Claude Beaumont

Mangeoire avec fond en treillis disponible à la Ligue ([www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)) au prix de 15 € + frais d'envoi.



Jean-Claude Beaumont

Silo suspendu disponible à la Ligue ([www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)) au prix de 18 € + frais d'envoi.

## NOURRITURE À SUSPENDRE

ESPÈCES	TOURNESOL STRIÉ	AVOINE APLATIE	MILLET ROND	ARACHIDES (CACAHUETES)	NOIX, NOISETTES, FAINES, AMANDES...	NOYAUX DE CERISE	VERS DE FARINE	FRUITS (POMMES, RAISINS SECS...)
PIC ÉPEICHE	●			●	●		●	
MÉSANGE	●	●		●	●		●	
SITTELE TORCHEPOT	●			●	●			
PINSON DES ARBRES	●	●	●				●	
PINSON DU NORD	●	●	●					
TARIN DES AULNES	●			●				
VERDIER	●	●	●				●	
BOUVREUIL	●	●	●					
CHARDONNERET	●	●	●					
GROS-BEC	●					●		
MOINEAU	●	●	●					
TOURTERELLE	●		●					
ETOURNEAU		●					●	●
GRIVE		●						●
MERLE		●						●
ROUGEGORGE		●	●				●	
GEAI				●	●			

pêche, dans une certaine mesure, d'attirer les hôtes indésirables tels les souris et les rats.

Nous préférons de loin donner des graines aux oiseaux. Les boules de graisse du commerce, le saindoux, la tranche de lard ne sont pas très indiqués, car la graisse animale n'est pas bonne pour la santé de l'oiseau, ni pour l'homme d'ailleurs.

Nous préférons aussi les mangeoires à suspendre dont le fond est recouvert d'un treillis. La pluie passe à travers et permet aux graines de ne pas être trop mouillées et de sécher plus vite. Les silos suspendus conviennent éga-

lement. Pour éviter le gaspillage, il n'y aura qu'une seule sorte de graines par mangeoire. Car les oiseaux ont leurs préférences. Ils ne mangeront que les graines qu'ils préfèrent et le reste sera négligé et gaspillé, donc pas de mélange de graines. Par exemple il y aura une mangeoire avec des graines de tournesol, un silo avec des cacahuètes.

Il existe aussi des abreuvoirs à suspendre qui offrent les mêmes garanties de sécurité pour l'oiseau que les mangeoires à suspendre. Dans un cas comme dans l'autre, il faudra veiller régulièrement à la propreté de la mangeoire et de l'abreuvoir. ●



Jean-Claude Beaumont

Une petite expérience, pendant la période de fabrication des nids, consiste à pendre à une branche d'arbre, de la laine de mouton, du crin, des cheveux (à récupérer chez votre coiffeur),... Les mésanges viendront faire une ample provision de poils pour la confection de leur nid. Expérience très utile aux oiseaux et amusante pour vous.

*laine de mouton dans une fourche d'arbre pour aider les mésanges à faire leur nid.*

# ANIMATIONS NATURE

**La Ligue propose aux écoles différents types d'animations nature :**

- Oiseaux
- Faune et flore des mares et rivières
- Arbres
- Astronomie
- Biodiversité
- Champignons
- Coins natures
- Découverte d'une réserve
- Insectes
- Mammifères
- Plantes et cuisine sauvage
- Faune du sol

**Durée :** 1 ou ½ journée

**Niveau :** 3<sup>ème</sup> maternelle à 2<sup>ème</sup> secondaire

**Prix :** 6 €/enfant pour ½ journée • 9 €/enfant pour 1 journée

**Plus d'info par téléphone 02 521 28 50 • 0471 400 673**

**ou par e-mail : [ludivine.janssens@birdprotection.be](mailto:ludivine.janssens@birdprotection.be)**

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Rue de Veeweyde 43-45 • B-1070 Bruxelles

[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)



Au jardin sauvage :

# Un arbre pas comme les autres : le Saule têtard (10)

Le Saule têtard tient certainement une place à part dans le cœur des hommes. Sinon pourquoi, pendant des siècles, l'homme l'aurait-il planté en si grand nombre et entretenu avec autant de soin, si bien qu'il est devenu la caractéristique première (de moins en moins hélas) du paysage de certaines régions.

Jean-Claude Beaumont

Un Saule têtard, c'est un Saule blanc (*Salix alba*) dont on taille régulièrement les branches et qui acquiert, avec les années, cette forme caractéristique qu'on lui connaît.

Planté surtout le long des fossés de drainage, des rivières, des ruisseaux, des canaux dans le plat pays (Flandres), on le trouve également dans le Hainaut, dans le Brabant wallon

et même dans la province de Namur. Sur les sols plus secs, on trouve d'autres espèces taillées de façon semblable : le Hêtre, le Chêne, le Frêne, surtout dans le sud de la Flandre occidentale et dans le Brabant..

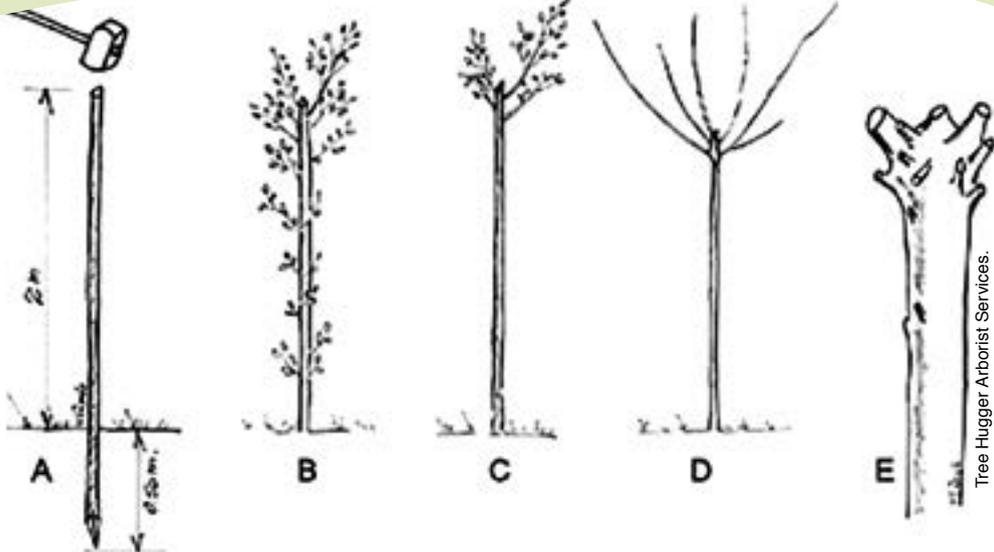
Dans les temps anciens, le Saule procurait bois de chauffage, osier de vannerie et même médicamenteusement (origine de l'aspirine). Il fixait les berges et diminuait le taux d'humidité des terrains marécageux. Actuellement, ce sont ses caractéristiques paysagères, esthétiques et sa valeur biologique qui priment.

Un Saule têtard est un point de repos, une tour d'observation, un garde-manger et un habitat pour beaucoup d'oiseaux : Chouette chevêche, Faucon, Ramier, Pic, Passereaux granivores et insectivores... et de mammifères : Chauves-souris, Hérissons, Campagnols, Musaraignes... Il accueille aussi d'autres plantes sur sa tête où, avec les années, se crée un peu d'humus : fougères, herbes, arbrisseaux (sureaux, aubépines, ronces...), orties, lierre, mousses et lichens. Cet arbre forme vraiment une communauté vivante à lui tout seul. C'est pourquoi les jardins, dans les régions où on



Emilie Beaumont

Un Saule têtard dans la réserve naturelle de Bourgoyen-Ossemeersen à Gand.



Tree Hugger Arborist Services.

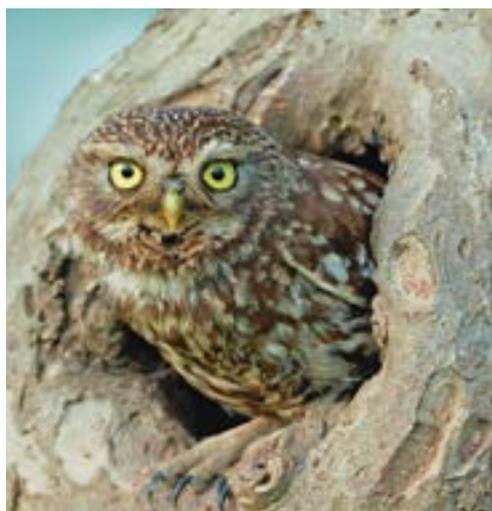
rencontre ce type d'arbre, devraient au moins en posséder un. Ils s'y adaptent très bien parce que, taillés, ils ne prennent pas trop d'ampleur.

La plantation consistera en un énorme bouturage. Il suffit de couper une branche d'un Saule blanc, bien droite, de 2 m de haut, d'enlever un peu d'écorce à la base, de la faire tremper dans un seau d'eau de pluie pendant quelques semaines, jusqu'à ce qu'il forme des racines. N'oubliez pas de changer l'eau régulièrement. Ensuite vous pourrez le planter en pleine terre humide avant l'hiver. Il faudra bien le tuteur. On peut, également, planter la branche directement en pleine terre en automne (Fig. A). Pour cette solution, la base de la bouture sera coupée en biais et enfoncée d'au moins 50 cm dans le sol. On peut également le multiplier par marcottage.

Ensuite, tous les trois ou quatre ans, tailler les branches du sommet entre la mi-novembre et le début de mars (Fig. B C D E). Cette taille a un double avantage : la ramure d'un saule non entretenu prend une telle importance, après une quinzaine d'années, que les branches cassent sous leur propre poids. En outre, à ce mo-

ment-là, il sera sujet à une maladie des milieux humides, causée par une bactérie nommée « *Ewinia salicilis* ». Ce qui, à maints endroits, a causé sa disparition du paysage.

Le Saule têtard est très décoratif et il est souvent cultivé au jardin d'agrément pour les couleurs d'hiver de ses tiges qui vont du rouge orangé au jaune. ●



La Chouette chevêche aime les cavités dans les Saules têtards pour s'y réfugier ou y nidifier.

# Boutique verte



La Ligue vous propose un grand choix de produits rigoureusement sélectionnés qui vous permettront d'agir au quotidien et de consommer de manière responsable et éco-citoyenne : jumelles, nichoirs, mangeoires, livres, objets de décoration, peluches, vêtements, tasses, ... En achetant sur notre site, vous nous aidez à financer nos actions en faveur de la protection des oiseaux et de la faune sauvage.

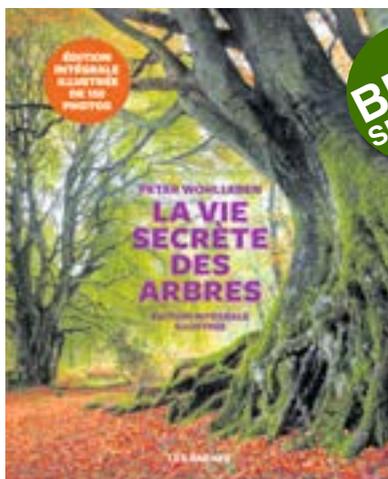
Découvrez un très large choix sur [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)  
Paiement facile par Bancontact, carte de crédit, Paypal ou virement bancaire.

BOUTIQUE VERTE

## LIVRES

### LA VIE SECRÈTE DES ARBRES - Peter Wohlleben

Dans ce livre plein de grâce, acclamé dans le monde entier, le forestier Peter Wohlleben nous apprend comment s'organise la société des arbres. Les forêts ressemblent à des communautés humaines. Les parents vivent avec leurs enfants, et les aident à grandir. Les arbres répondent avec ingéniosité aux dangers. Leur système racinaire, semblable à un réseau internet végétal, leur permet de partager des nutriments avec les arbres malades mais aussi de communiquer entre eux.



ÉDITION ILLUSTRÉE

Format : 210 x 270 mm - 336 pages

**33,55 €** + FRAIS DE PORT



ÉDITION NORMALE

Format : 145 x 220 mm - 272 pages

**23,45€** + FRAIS DE PORT

**BEST  
SELLER**

## LE GÉNIE DES OISEAUX - Jennifer Ackerman

Les oiseaux sont des créatures étonnamment intelligentes. Certaines espèces rivalisent avec les primates, et parfois même avec l'Homme, dans la perception de leur environnement et l'élaboration de solutions techniques complexes. D'une écriture vivante et admirablement documentée, le génie des oiseaux célèbre les exploits de ces créatures singulières et farouchement intelligentes.

Format : 145 x 215 mm - 368 pages

**22,35 €** + FRAIS DE PORT

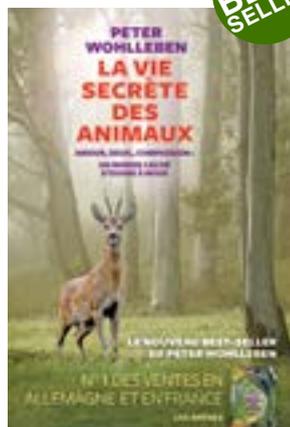
## LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX

Peter Wohlleben

Avec le même talent de pédagogue que dans La Vie secrète des arbres, il nous ouvre les portes d'un monde caché, celui de la vie intérieure des animaux, de leurs émotions et de leur ressenti : les coqs mentent, les biches connaissent le deuil, un hérisson peut être tourmenté par ses cauchemars, des cochons répondent à leur nom...

Format : 145 x 220 mm - 278 pages

**23,85 €** + FRAIS DE PORT

**BEST  
SELLER**

BOUTIQUE VERTE

## PELUCHES



**LOUP (BORIS)**  
20 CM

**14,95 €**  
+ FRAIS DE PORT



**RENARD (RALF)**  
20 CM

**14,95 €**  
+ FRAIS DE PORT



**ECUREUIL  
20 CM**

**10,50€**  
+ FRAIS DE PORT



**CIGOGNE ASSISE  
20 CM**

**9,95 €**  
+ FRAIS DE PORT

## MANGEOIRES

BOUTIQUE VERTE



**SILO DE  
PROTECTION  
« HELIX »**

Silo avec protection pour  
graines ou cacahuètes,  
d'une capacité de 800 gr.

**35 €** + FRAIS DE PORT



**MANGEOIRE  
« AMAZONE »**

Une maisonnette  
murale, très ouverte,  
idéale pour le petit  
jardin, une palissade  
ou un balcon.

**14 €** + FRAIS DE PORT

**MANGEOIRE  
« MERCURE »**

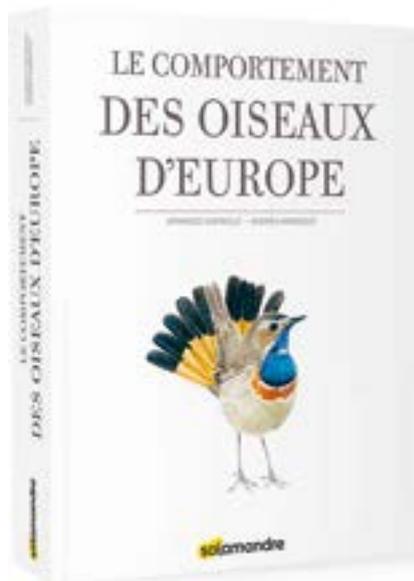
Le toit en ardoises  
donne un joli aspect à  
cette mangeoire dans  
laquelle vous pouvez  
offrir des (mélanges  
de) graines.

**20 €** + FRAIS DE PORT



LIVRE EN VEDETTE

# LE COMPORTEMENT DES OISEAUX D'EUROPE



PRE-COMMANDE  
Disponible au plus tôt  
3<sup>ème</sup> semaine d'octobre 2018

Format : 22 x 28 cm,  
560 pages.

**49 €**

+ FRAIS DE PORT

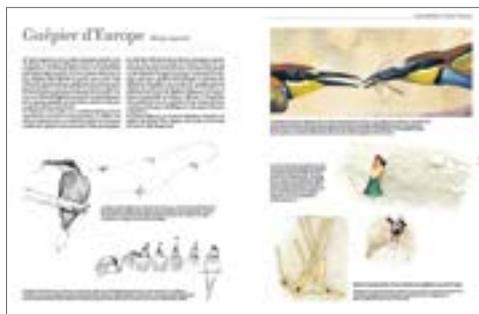
## UNE BIBLE POUR ALLER BIEN AU-DELÀ DU NOM DE L'OISEAU

Le comportement des oiseaux d'Europe est le traité illustré d'éthologie des oiseaux le plus complet à ce jour. Somme monumentale, il est le complément indispensable des guides de détermination. Il permet, une fois l'oiseau identifié, de comprendre et de contextualiser son comportement en entrant vraiment dans son intimité.

### LES AUTEURS

**Armando Gariboldi**, est diplômé en Sciences naturelles avec un doctorat en ornithologie. Il effectue depuis plus de 30 ans des inventaires faunistiques.

**Andrea Ambrogio** est peintre naturaliste de renommée, il collabore avec de nombreuses revues nature d'Europe.



BOUTIQUE VERTE

# La Bergeronnette printanière

Aujourd'hui, j'ai décidé de partir très tôt en « reconnaissance ornithologique » dans les campagnes qui cernent mon domicile. L'aurore commence à illuminer l'horizon et les herbes des prés ploient sous la rosée matinale. La fraîcheur de la nuit est encore bien présente et un liseré de brume flotte au-dessus du paysage. Partout, les animaux s'activent déjà. Deux gros lièvres traversent, par petits bonds, le chemin que j'ai emprunté et sans trop se soucier de ma présence.

André Darmont

Ils sont malins et me connaissent, j'en suis sûr ! De plus, leur méfiance innée a instinctivement fait la différence entre un simple promeneur et la silhouette maléfique d'un chasseur ...

Vous êtes fantastiques mes amis ! Moi, je vous adore avec vos longues oreilles sans cesse aux aguets et votre allure de petits kangourous !



Philippe Mahaux

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)



Philippe Moës

Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)



Vidaphoto

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)

Je braque mes jumelles vers quelques vaches broutant nonchalamment l'herbe abondante et découvre presque immédiatement l'oiseau que je souhaitais pouvoir observer depuis quelques jours déjà. Il s'agit de la bergeronnette printanière (*Motacilla flava*). En voilà même deux qui, sans se gêner, chassent les moucheron presque entre les pattes et sous le museau brillant de nos généreuses laitières. J'affirme mon observation. Je suis en présence d'un couple de bergeronnettes printanières que l'on appelle parfois petites bergères ou mieux encore bergeronnettes jaunes, car cette dernière couleur est l'une des caractéristiques principales de leur plumage. Le mâle se différencie de la femelle par un capuchon gris bleuâtre avec, de chaque côté de la tête, un long sourcil blanc bien visible. Le dos est légèrement olivâtre. Chez Madame Motacilla, toutes ces teintes sont nettement moins contrastées. Leur bec est assez long et pointu. Il paraît assez frêle. La Bergeronnette est avant tout un oiseau insectivore.

Tout à coup, le mâle s'envole en poussant son petit cri aigu : « *psip ... psip ... psiép* » et se perche sur l'un des piquets de la clôture, sa queue oscillant sans cesse, de haut en bas. Ce qui lui vaut sa quatrième appellation de hochequeue, qu'elle partage avec deux cousines assez éloignées, mais semblables morphologiquement parlant : la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) et la bergeronnette grise (*Motacilla alba*), toutes deux présentes aussi en Hesbaye, mais dans des biotopes différents.

La bergeronnette printanière est, pour moi, la « *top modèle* » des oiseaux de la campagne tant elle est élégante et gracile.

Le couple a peut-être déjà bâti son nid. Il est certainement bien dissimulé à même le sol parmi les touffes d'herbes qui bordent la pâture... Oh ! Le voici ! Quel coup de bol !

Vraiment, je ne m'y attendais pas le moins du monde. Prudemment à pas de sioux, al-

lons voir de plus près. Ne le touchons surtout pas afin de ne rien déranger ! C'est une jolie petite coupe dissimulée dans l'herbe haute. Elle est faite de brindilles et, à l'intérieur, tapissée de crins, de bouts de laine et de plumettes. Cela a l'air vraiment douillet. La femelle y pond quatre à six œufs verdâtres, finement ponctués de gris brun, qu'elle couvera seule pendant une dizaine de jours, le mâle se chargeant presque exclusivement de gardiennage.

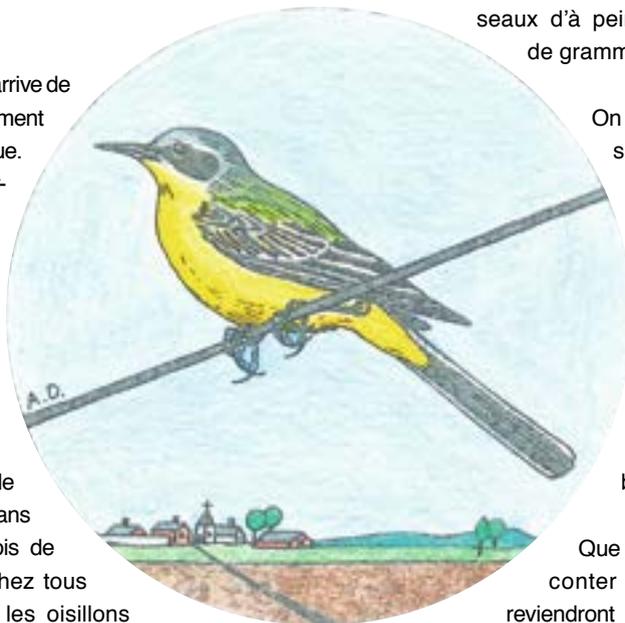
Pour ce faire, il lui arrive de se percher hardiment sur un fil électrique. La position lui permet de surveiller son territoire et d'appréhender un éventuel danger.

Si la première ponte est détruite, une seconde la remplacera dans le courant du mois de juillet. Comme chez tous les passereaux, les oisillons sont nidicoles, car ils restent au nid pendant toute la première partie de leur croissance. Ils sont nourris de petits coléoptères, de larves, de sauterelles, de vers et d'araignées. Les jeunes bergeronnettes quittent le cocon familial prématurément, après environ onze jours de nourrissage intensif et avant même d'être aptes à voler. A dix-sept jours, elles s'envolent sans jamais trop s'éloigner de leur territoire natal. Un peu plus tard, elles se mêleront à

d'autres bergeronnettes pour former de petites troupes errantes.

La vraie migration se généralise dès la mi-août et surtout en septembre. Les Bergeronnettes printanières sont de grandes et téméraires migratrices qui n'hésitent pas à survoler les Alpes et les Pyrénées, non seulement par les cols, mais aussi au niveau des hautes cimes.

C'est absolument hallucinant pour des oiseaux d'à peine deux dizaines de grammes !



On les retrouve alors sur le pourtour sud de la *Mare Nostrum* et plus étonnant encore, en pleine Afrique noire où elles côtoient allègrement la grande faune : lions, éléphants, girafes, buffles, antilopes ...

Que de souvenirs à raconter quand elles nous reviendront au printemps prochain ! ... Sur toute son aire de distribution qui est immense, l'espèce nominale, la nôtre, se décline en une vingtaine de sous-espèces dont huit en Europe. Le croquis ci-après met en scène un couple de Bergeronnettes flavescentes (Motacilla flava flavissima), plus particulièrement inféodées aux Iles Britanniques.

La femelle tient, dans son bec, de longs crins qui vont servir à tapisser l'intérieur du nid.



La longueur des ongles et surtout du doigt postérieur est vraiment impressionnante. Il est à noter que ces ongles très longs permettent à notre joli passereau de marcher et de trotti-

ner de façon beaucoup plus stable parmi les mottes de terre et l'herbe rase. Retenons également que toutes les sous-espèces de la bergeronnette printanière présentent un plumage à forte prédominance jaune. C'est en quelque sorte leur passeport biologique !

Notre joli passereau a beaucoup souffert et souffre encore de la pseudo-modernisation des méthodes agricoles qui ne connaissent que l'usage abusif de pesticides de toutes sortes.

Afin d'assurer la pérennité des oiseaux de nos campagnes, il est urgentissime de réformer de fond en comble l'agriculture actuelle et de valoriser prioritairement leurs habitats de prédilection : les champs avec leurs lisières herbeuses, les prairies où les fauchages trop fréquents sont très préjudiciables ...

Dans « *mon coin* », quelques dizaines de m<sup>2</sup> de jachères, judicieusement situées en bor-



Videa photo



de dure d'un bosquet ou d'une haie, ne ruinaient en aucun cas les fermiers. Mais jusqu'à preuve du contraire, chez la plupart de ceux que j'ai eu l'occasion de contacter, la réticence est plus que palpable. Cependant, il en est quelques-uns qui seraient enclins à ne pas s'y opposer. Affaire à suivre très sérieusement !

Préserver ou réaménager les zones de nidification et les diverses formes fréquentées par une espèce, c'est déjà très bien. Il ne faut surtout jamais perdre de vue qu'il faille aussi sécuriser tout autant les voies migratoires, et les sites d'hivernage sur le pourtour méditerranéen, en Afrique et dans le sud de l'Asie. Si l'on considère que le Paléarctique, l'une des huit écozones de régions biogéographiques du monde, concerne l'Europe entière, le nord de l'Afrique, le Moyen-Orient et toute l'Asie septentrionale et centrale, le travail est titanesque et ne peut trouver une efficacité réelle que par une participation active « *inter-Etats* » Aucun maillon faible ne doit être toléré !

Seuls, de grands organismes internationaux peuvent y arriver. A ce niveau, prenons en exemples les O.N.G « *W.W.F* » et « *Bird life International* ». Depuis des années, elles s'investissent de façon authentique et particulièrement efficiente sur le plan mondial, sur terre comme sur mer, de manière à coordonner une multitude incroyable d'actions essentielles visant une protection accrue, et sur le long terme, de l'avifaune dans toutes ses composantes. J'en ai cité deux, mais je pourrais en énumérer des centaines d'autres. L'important serait de pouvoir fédérer leurs actions sous la forme d'une « *Organisation de nations unies pour la préservation de l'Environnement* » ... Utopie ? ... Eh bien non, pas du tout ! Les résultats obtenus sont certes prometteurs mais ils demeurent fragiles. Ils se doivent d'être poursuivis et amplifiés, coûte que coûte, avec force et détermination ! Malheureusement, force est de constater

que certains pays, et non des moindres, font encore tache. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de le constater, dans un tout prochain article particulièrement explosif, exclusivement consacré aux problèmes gravissimes rencontrés actuellement par nos oiseaux migrateurs européens ...

En Wallonie, certaines mesures agro-environnementales (M.A.E) ont été prises afin de freiner l'érosion des populations de passereaux et mieux encore d'en inverser la tendance, avec une priorité pour les lieux encore relativement bien fréquentés.

Ces zones, parfois relictuelles, doivent être ciblées, et des actions entreprises sans tergiverser, à commencer par une réduction drastique des pesticides et herbicides tueurs, et le maintien ou la restauration des écosystèmes naturels ou semi-naturels. Au risque de me répéter, quelques ares/are = 100M<sup>2</sup> suffiraient. Afin d'y arriver sans trop d'encombres et de manière positive, il devient archi-nécessaire que nous établissions des passerelles d'actions concrètes entre les cultivateurs, les élus locaux ou régionaux et les associations de Protection



Vifida photo

## BERGERONNETTE PRINTANIÈRE

### SYSTÉMATIQUE

**Ordre :** Passériformes

**Famille :** Motacillidés

**Genre :** Motacilla

**Espèce :** flava

**Describeur :** Linné, 1758

### BIOMÉTRIE

**Taille :** 16 cm

**Envergure :** 28 cm

**Poids :** de 20 à 23 g

**Longévité :** environ 8 ans dans les meilleures conditions

**Distribution géographique :** Presque tout le paléarctique jusqu'au fleuve Obi en Sibérie (dans les espaces ouverts).

**Statut de conservation :** Préoccupation mineure, mais menacée dans les régions de plaines où l'agriculture intensive est largement pratiquée.



de la Nature. C'est en procédant de la sorte que nous parviendrons à intégrer l'amélioration de la biodiversité à de nouveaux modèles agricoles. Ces derniers deviennent alors des atouts essentiels pour la conservation des habitats déjà mentionnés et pour les ressources nécessaires et suffisantes au développement des espèces sauvages tant végétales qu'animales. Il faut impérativement que nous nous dirigions vers plus de compréhension et de volonté mutuelles dans le but de mettre en place de meilleures approches s'inscrivant dans un processus « gagnant-gagnant ». Ce serait tout profit pour chacune des parties. Réconcilier agriculture et nature est un vrai défi qui mérite d'être tenté. Relevons-le maintenant ! Haut les cœurs mes amis ! La partie n'est pas perdue, loin de là ...

Et notre bergeronnette printanière là-dedans ?... Revenons-y pour mieux la décrire.

La bergeronnette printanière, comme tous les passereaux, est intégralement protégée en Belgique et dans la majorité des pays européens. Excellente chose ! Mais attention, rien n'est jamais définitivement acquis... Vigilance et action doivent toujours prévaloir !... Bon vent à notre bel oiseau jaune des campagnes et des prés !... ●

## RÉFÉRENCES :

Paul Géroutet (2010). « *Les Passereaux d'Europe - Tome I : Des coucous aux Merles* ». Edition mise à jour par Michel Cuisin (2011) - Delachaux et Niestlé.

Observations, notes et croquis personnels de 2012 à 2017

# Le legs: perpétuez la vie !

Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

## VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, il sera rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

### Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) ..... (nom, prénoms), né(e) le..... à.....(date et lieu de naissance), domicilié(e) à ..... (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :  
Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de ..... euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant..... (appartement, terrain...),  
situé à..... (adresse complète).

Fait à..... le..... (Signature).....



**Pour tous renseignements : LRBPO (02 521 28 50) ou votre notaire.**  
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.



**Jean-Michel Lecat,**  
Sculpteur sur bois et guide nature  
en baie de somme

**Vous présente :**

# Le Courlis cendré

**L'appel flûté du Courlis cendré est pour moi le chant le plus évocateur de la vie sauvage en Europe. Où que je l'entende, il me ramène toujours à ma Baie de Somme d'origine.**

Qu'il survole seul les marais où que j'aperçoive une troupe de plusieurs centaines d'individus sur l'estran, je ressens toujours le même effet. Cet oiseau au plumage d'une discrétion absolue est souvent trahi par son chant qu'il sait moduler de mille et une manières.

Le plus grand des Limicoles (petits échassiers vivant dans la boue, le limon) est aussi le plus éclectique. On le rencontre un peu partout en Europe et, même si les milieux littoraux et estuariens ont sa préférence, il exploite tous les types de milieux ouverts : les prairies humides,

les labours et même certains champs à la végétation rase.

Le nom de l'espèce (*Numenius arquata*, qui signifie « *croissant de lune en forme d'arc* ») souligne bien le signe distinctif qu'est le bec superbe dont il est pourvu. Splendide exemple d'adaptation, il lui permet d'aller chercher les plus gros vers jusqu'à une quinzaine de centimètres de profondeur. La longueur de ses pattes, en rapport avec celle de cet appendice, lui permet également de glaner ici et là des proies en surface. ●





Vilida photo

# CARTE D'IDENTITÉ

## Courlis cendré

**Nom latin :** *Numerius arquata*

**Taille :** Du haut de ses 60 cm, il est le plus grand des Limicoles (oiseaux dits « *de rivages* »).

**Cri :** Le cri bi-syllabique, illustré par un « *cooou hi* » sonore et flûté, lie une note basse un peu ascendante et une haute plus brève. En cas d'inquiétude forte, l'espèce peut émettre des « *kayah* » très rauques, semblables au Corlieu.

**Plumage :** Chez les adultes des deux sexes, des stries noirâtres marquent le haut de la poitrine blanchâtre et le fond brun chamoisé clair de la tête et du cou. Le manteau varie entre le beige et le brun roussâtre, fortement rayé de brun-noir. La queue blanche est barrée de brun foncé.

**Habitat :** Nécessitant de grandes étendues ouvertes et la présence d'une eau peu profonde, cette espèce limicole s'installe dans les espaces où le microrelief entretient des dépressions mouillées qui freinent la croissance des herbes.

**Régime alimentaire :** Son long bec incurvé sonde les sols meubles ou détrempés pour y prélever des invertébrés (annélides, mollusques, arthropodes, etc.). La plupart de ses proies proviennent de la couche superficielle ou sont capturées au sol.

**Site de nidification :** Les individus nicheurs s'orientent vers des espaces avec une meilleure couverture végétale basse comme les landes herbeuses plates et spongieuses. Le nid s'installe au sol dans une herbe courte et sèche.

**Reproduction :** De fin février à début mars, les couples territoriaux forment des colonies lâches. Le mâle affirme son territoire par des démonstrations aériennes et vocales. En présence d'une femelle sur son domaine, il la suit au sol jusqu'à ce qu'elle s'envole ou consente à l'accouplement. Le nid accueille en moyenne 4 œufs couvés par la femelle et très occasionnellement par le mâle.

**Répartition :** Il se retrouve à travers l'Europe depuis les îles britanniques, à travers le nord-ouest de l'Europe et la Scandinavie jusqu'à la Russie, et s'étend vers l'est jusqu'à la Sibérie, à l'est du lac Baïkal.

**Statut de conservation :** Quasi menacée (IUCN)

**Menaces :** La perte et la fragmentation des habitats suite à l'intensification agricole sont les principales menaces.

# Zwin, Marquenterre, Teich : 3 sites majeurs d'observation des oiseaux

Nous vous proposons une comparaison de trois sites majeurs (2 français et 1 belge) pour l'observation des oiseaux: le Zwin Parc Nature (côte belge), le Parc du Marquenterre (Baie de Somme) et la Réserve Ornithologique du Teich (près de Bordeaux et du Bassin d'Arcachon). Cette comparaison n'est évidemment qu'un avis - en partie certainement subjectif - donné à tous: celles et ceux qui souhaitent visiter ces sites exceptionnels pour la biodiversité. Ce sont tous les trois des lieux de passage pour les oiseaux migrateurs. Ils sont également nombreux à y rester, soit pour assurer la nidification en été, soit pour y passer l'hiver.

Texte & photos : Jean-François Buslain



*Le Zwin le paysage sauvage dans toute sa splendeur.*

La Ligue a visité à plusieurs reprises chacun de ces endroits, ce qui l'a amenée à réaliser cet article pour aider les ornithologues et amis de la nature qui souhaitent s'y rendre, seul, en couple, avec des enfants...

Et nous vous les conseillons vivement tous les trois!

## Le Zwin Parc Nature

Le Zwin se trouve sur la côte belge, à l'extrême nord et partage une partie de sa réserve avec la Hollande : la réserve naturelle, la plaine du Zwin, se trouve à cheval sur la frontière, donc à la fois en Flandre et aux Pays-Bas. Près de trois quarts (125 hectares) de la superficie totale (158 hectares) de la réserve naturelle se trouve en Belgique (Knokke-Heist) ; un quart (près de 33 hectares) se trouve aux Pays-Bas (Cadzand-Bad).

L'accès est assez facile au bout d'une longue route, au départ de Knokke. Nous vous la conseillons également à vélo ou à pied (pour les



*Zone naturelle aménagée à l'entrée du Zwin.*

plus courageux) car les oiseaux sont nombreux à observer, là aussi, entre autres, au départ de l'observatoire se trouvant le long de la route.

Le parking est malheureusement payant, ce qui n'est pas le cas des deux autres parcs (Marquenterre et Teich).

Le prix d'entrée adulte est de 12 euros (10 euros sur Internet) et de 5 euros pour les enfants de 6 à 17 ans. Gratuit pour les moins de 6 ans. Vous trouverez les prix en option pour les visites guidées sur le site du Zwin.





Zwin : Réserve naturelle reconstituée.

## Site internet

Commençons par le site internet car il vous donnera une foule d'informations et des photos. Très bien fait et relativement complet. Vous pouvez, en outre, acheter vos billets en ligne ou même prendre votre abonnement annuel (seulement 50 euros (adulte) et 15 euros (enfant)).

Et disponible en 4 langues : français, néerlandais, anglais, allemand.

## Accueil - Boutique

A l'arrivée, un fois le parking (payant!!!) franchi, vous serez face à un imposant bâtiment noir passif. Ce bâtiment intègre des locaux pour les écoles et groupes, l'accueil, l'exposition permanente, les zones de restauration,...

Dans le bâtiment central, vous retrouverez la billetterie, l'exposition, la boutique du Zwin et les zones de restauration.

N'hésitez pas à monter sur le toit du bâtiment (« *tour panoramique* ») qui vous permet d'avoir une vue complète sur les environs (prairies, parcours éducatif,...). Sympa !

Une terrasse et une petite aire de jeux, appelée « *île aux jeux* », vous permettront de vous détendre, vous et vos enfants. Possibilité également de pique-niquer.

Présence d'une boutique avec un certain nombre d'articles sur la nature. Malheureusement, la quasi totalité n'est qu'en néerlandais, alors que, d'après nos informations, un bon tiers des visiteurs parlent une autre langue (anglais, allemand, français). Quelques livres en



Zwin : Observatoire des oiseaux de milieux aquatiques.



français malgré tout... font timidement leur apparition. Le Zwin doit très certainement faire un effort à ce niveau pour étoffer sa boutique avec des livres et brochures dans les autres langues. Avec un plus grand choix. Avec des livres pour connaisseurs et pour débutants ! La boutique est donc - pour le moment ! - décevante.

### Parcours éducatif et observatoires

Une fois votre ticket acheté, et la visite de l'exposition terminée, vous accédez au parcours extérieur didactique. Vous pouvez ainsi, en théorie, observer les oiseaux de près... pour peu qu'il y ait des oiseaux, ce qui n'est pas vraiment le cas. En fait, ils sont peu nombreux, mis à part les cigognes, emblème du Zwin. Présentes sur leurs nids et aux alentours, elles se font voir et entendre. Vous verrez également des passereaux (mésanges, pinsons,...) et d'autres rares oiseaux (pics, et rapaces entre autres). Le chemin didactique vous fait passer d'observatoire en observatoire (le parcours des cabanes en est composé d'une dizaine), mais les oiseaux vous voient car les chemins sont bien visibles des oiseaux. Pas grand chose dès lors à voir. Par exemple l'observatoire n°6 est

en plein milieu d'une mare, mais l'accès par une petite passerelle en bois se fait au vu et au su de tous les oiseaux et humains présents ! C'est très certainement ici que le Zwin devrait s'inspirer des deux parcs français (Marquenterre et Teich) !

Nous avons ainsi observé le public et écouté les commentaires à ce propos... : les attentes sont nombreuses... Dans les observatoires, vous avez régulièrement, surtout les week-ends et jours fériés, un guide du Zwin qui vous montre l'un ou l'autre oiseau et vous donne des explications. Autre point : vous ne trouvez pas de fiches didactiques, dans les observatoires, sur les oiseaux présents. Une timide affiche commence à faire son apparition... vendue par ailleurs 4 euros à l'entrée (billetterie).

Sans doute le plus chouette : c'est la tour des cigognes. Pour peu qu'il n'y ait pas de monde, la vue sur un nid de cigogne est superbe. Grâce à une vitre sans tain (sale malheureusement et griffée !), vous avez une vue, à la même hauteur, sur un nid de cigogne, à quelques mètres de vous. Magique... Nous avons aimé !



Zwin : Observatoire des oiseaux des nids de cigogne.

Autres points :

- Le Zwin a placé - et c'est très bien - de nombreux nichoirs pour rapaces, passereaux,... et aussi des paniers pour canards. Il manque juste un panneau didactique expliquant le nichoir (pour quel oiseau, image de l'oiseau,...) ;
- Quelques animations sont prévues, à l'initiative du visiteur, dans certains observatoires : écoute des chants de certains oiseaux, découverte des insectes,... Ce type d'animation est renforcé à certaines périodes de l'année, comme durant les vacances de Pâques où un « *Parcours de Pâques* » est proposé.

Parmi les observatoires, nous vous conseillons également le n°2, qui vous donne une vue sur différentes zones de nourrissage des passereaux. Des mangeoires sont présentes, et, grâce à une vitre sans tain vous pouvez voir les oiseaux de près. Nous y avons vu de jeunes pics épeiches, des mésanges, une sittelle torchepot, un épervier, des geais, des pinsons des arbres et du Nord,...

### Exposition - Historique

C'est très certainement un point positif. Avec votre ticket d'entrée, vous allez recevoir une carte - en fait un « *passport* » - qui vous permet de visiter l'exposition permanente et de voyager avec les oiseaux migrateurs. Vous pourrez ainsi comprendre pourquoi la migration est une fabuleuse aventure. Vous devez « *balayer* » votre *passport* dans l'exposition pour vous enregistrer et suivre un oiseau migrateur dans son périple, au choix : tadorne de Belon, oie rieuse, cigogne blanche, hirondelle rustique, avocette élégante, spatule blanche, rouge-gorge familier, barge rousse, tourterelle des bois et sterne pierre-garin. Très bonne idée et didactique ! Une exposition ludique et très bien faite...



Le splendide bâtiment d'accueil du Zwin.

## Plaine du Zwin

Un autre point positif du Zwin, c'est bien entendu la possibilité de se promener dans une partie de la plaine du Zwin et de découvrir les oiseaux présents. Munissez-vous de jumelles et/ou idéalement d'une longue-vue, car les oiseaux vous voient arriver de loin!

La partie gauche est interdite au public et constituée d'une île de nidification. La partie droite permet de se promener. Actuellement, deux circuits sont possibles (le vert et le bleu). Il faut savoir - et c'est encore un point TRES positif - que le Zwin va s'étendre. Des travaux sont en cours pour une extension de la plaine du Zwin, qui permettra au Zwin de grandir d'un bon tiers en surface totale. Avec la construction d'une seconde île de nidification pour les oiseaux, inaccessible aux visiteurs. Ayant pour but de lutter contre la montée des eaux, à cause du réchauffement climatique, ces travaux consisteront à remplacer la digue internationale par une nouvelle digue plus à l'inté-

rieur des terres. Ce qui permettra d'agrandir la réserve naturelle de 120 hectares. En plus, le chenal du Zwin va être élargi et approfondi afin de réduire son ensablement. Si vous voulez en savoir plus, vous trouverez toutes les infos sur : <http://zwininverandering.eu>

Mais revenons au Zwin actuel! Une partie du Zwin, la « zone du fond », est accessible uniquement avec un guide.

Le grand observatoire n°10 - dans le parcours des cabanes - vous permet de voir la plaine du Zwin au travers d'une vitre et donc d'être protégé en cas de mauvais temps. Mais s'il fait beau, nous vous conseillons sans hésiter l'observatoire n°5 ou même plutôt celui qui se trouve entre les deux (entre le 5 et le 10), qui n'a pas de numéro sur le plan que vous recevez à l'entrée. Ce n'est pas vraiment un observatoire couvert (cabane) mais un poste d'observation protégé par une palissade en bois, sans toit! Sans doute la meilleure vue sur les oiseaux présents dans la plaine du Zwin.

## LE ZWIN



1. KUKCENTRUM  
CENTRE D'OBSERVATION  
OBSERVATION CENTRE  
BEOBACHTINGSCENTRUM
2. INGAANG ZWINPLAATSE & ORIËNTATIESAFEL  
ACCÈS À LA PLAINE DU ZWIN & TABLE D'ORIENTATION  
ENTRY TO ZWIN FLATS & ORIENTATION TABLE  
ZUGANG ZUM FLACHLAND DES ZWIN & ORIËNTIERUNGSTISCH
3. WANDELWEG GROEN (ZKM)  
PROMENADE EN BOUCLÉ VERT (ZKM)  
CIRCULAR WALK GREEN (ZKM)  
WANDERSCHLEIFE GROEN (ZKM)

4. WANDELWEG BLAUW (ZKM) → deels door begrazinggebied  
PROMENADE EN BOUCLÉ BLEU (ZKM) → traversant entre autres une zone de pâ  
CIRCULAR WALK BLUE (ZKM) → partly through grazing area  
WANDERSCHLEIFE BLAU (ZKM) → deels door Abgrasungsgebiet
5. BLOEFVOETENPAD  
SENTER PIEDS NUIS  
BAREFOOT WALKING PATH  
BARFUSSWEG
6. ALLEEN TE BEZOEKEN MET GIDS  
VISITES AVEC GUIDE (SAISONNIÈRE)  
ACCESSIBLE WITH GUIDE  
NUR MIT FÜHRER ZU BESUCHEN
7. BROEDELAND  
ÎLE DE NIDIFICATION  
BREEDING ISLAND  
BRUTNISSEL
- BEGRAZINGSGEBIED  
ZONE DE PÂTURAGE  
GRAZING AREA  
ABGRASUNGSGEBIET



Zwin : Observatoire.

## Economie d'énergie et respect de l'environnement

Le Zwin reste pour nous un endroit magique en Belgique et préservé, heureusement.

Actuellement propriété de la province de Flandre Occidentale et géré par l'IVA Natuur Park, avec la collaboration de l'Administration flamande des Eaux & Forêts, il faut reconnaître

que le Centre d'accueil et d'expositions est un modèle d'économie d'énergie et de respect de l'environnement.

Enfin, signalons les efforts importants faits par les responsables pour développer les activités éducatives à l'attention des visiteurs. Nous avons constaté que des améliorations sont apportées régulièrement depuis l'ouverture. Sur ce point : bravo à toute l'équipe !

## Autres activités

Depuis l'ouverture du « nouveau » Zwin, on voit clairement une volonté de sa Directrice et de son équipe d'organi-

ser de nombreuses activités extra. C'est ainsi qu'un calendrier reprend l'ensemble de ce qui est proposé pour l'année entière. Vous y verrez un W-E spécial cigognes, des ateliers réservés aux enfants, un parcours été, un parcours Saint-Valentin, des journées oiseaux migrants, un parcours estival en juillet-août, des activités de baguage des oiseaux durant tous les week-ends de septembre, ...



L'entrée du parc du Marquenterre.

## Le Parc du Marquenterre

Situé au nord de la Baie de Somme, cette magnifique réserve est composée de 200 ha de marais, de dunes et de roselières. Cet espace vous séduira très certainement par ses paysages uniques, sa lumière exceptionnelle, comme partout dans la Baie.

Le parking est vaste et gratuit. L'entrée du Parc coûte 10,50 euros pour un adulte. N'hésitez pas à louer une paire de jumelles. Vous pourrez choisir entre une très bonne paire (des Swarovski! Le top!) ou une paire correcte (Bushnell). Quasi indispensable pour bien observer les oiseaux et profiter de votre visite. Le tarif complet est repris sur le site internet du Parc.

Avec votre ticket d'entrée, vous recevrez un petit « carnet de parcours de 36 pages, très

bien fait, qui vous présente le Parc, les oiseaux, la biodiversité de la Baie de Somme,...

### Site internet

Complet, vous y trouverez une petite vidéo sur la page d'accueil, ainsi que toutes les infos pratiques. En fait, - petit bémol - le site est repris sur le site plus global de la Baie de Somme, où vous trouverez tout ce qu'il y a à voir et à faire dans cet endroit exceptionnel. Le site est disponible en français et en anglais. Accueil - Boutique

A l'arrivée, un fois que vous vous êtes garé (parking gratuit), vous accédez directement au bâtiment principal avec, sur la gauche, la caisse. N'oubliez pas de louer des jumelles si vous n'en avez pas...

Dans ce bâtiment central, vous retrouverez donc la billetterie, l'exposition, la boutique et le restaurant « *La Table du Marquenterre* ». La





boutique - entre autres, les livres - est fort complète et l'accueil parfait. Vous y trouverez une large série de guides et autres livres sur le parc, les oiseaux, la nature et la Baie de Somme.

### Parcours éducatifs et observatoires

Le Parc propose des parcours adaptés au rythme de chacun. Le parcours vert fait deux



Marquenterre: Des observatoires bien étudiés.

## Parcours rouge (2h et +)

toute la Réserve Naturelle  
l'offre à vous (6km)



## Une programmation au fil des saisons et la sortie en calèche

Différentes activités extra sont proposées par les responsables du Parc :

- A l'écoute des chants d'oiseaux d'avril à juin
- Crépuscule au Marquenterre en mai, juin et septembre
- Le monde extraordinaire des oiseaux en juillet et août
- Un soir au Marquenterre en juillet et août
- Les grandes marées en août et septembre
- Observation des oiseaux migrateurs en octobre.

Vous trouverez toutes les infos pratiques sur le site internet du Parc.

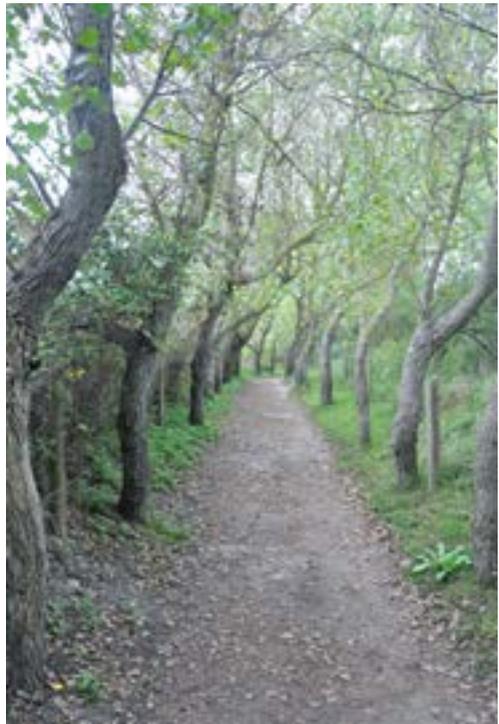
Original, vous pouvez effectuer une sortie guidée en Baie de Somme à bord d'une calèche.

kilomètres (45 minutes environ). Le parcours bleu fait 4 km (1h30) et le parcours rouge fait toute la réserve, soit 6 km, et dure minimum 2h.

Nous vous conseillons vivement ce dernier. Vous verrez ainsi les 13 postes d'observation des oiseaux qui jalonnent les parcours et desquels vous avez une vue imprenable - mais en étant bien caché - sur les oiseaux.

Suivant les saisons, vous serez dans le Parc au moment de l'hivernage, de la migration pré-nuptiale, de la nidification ou de la migration post-nuptiale.

Les observatoires sont très bien conçus et permettent de voir de très près les nombreux oiseaux sans être vu. Vous en avez même un qui comporte un poêle à bois pour le chauffer ! Dans une série d'observatoires, vous verrez un guide du Parc - à certains moments de l'année - qui vous aide à reconnaître les oiseaux et vous donne de nombreuses explications.



*Marquenterre: Des chemins pour les visiteurs qui respectent la quiétude des oiseaux...*



Marquenterre: Des panneaux didactiques bien étudiés.

Vous serez accompagné par un cocher et un guide naturaliste. Cette sortie est proposée par le Parc toute l'année sur réservation. Sympa, éducative, originale, voilà une chouette activité à faire en famille pour découvrir le Parc et la Baie de Somme différemment.

## La Réserve Ornithologique du Teich

Dans le sud de la France, du côté Atlantique, se trouve cette magnifique réserve, endroit calme de repos pour les oiseaux lors de leur migration. Chaque année, avant l'hiver, des millions d'oiseaux quittent les contrées nordiques et passent par Le Zwin, le Marquenterre et le Teich, longeant ainsi la côte atlantique pour gagner le sud de l'Europe et, pour une grande partie même, l'Afrique. Au printemps, ils remontent. Ils effectuent ainsi le chemin en sens inverse pour aller nidifier dans le nord. La Réserve Ornithologique du Teich est une escale pour nombre de ces grands voyageurs. C'est ainsi qu'au Teich, vous découvrirez de nombreux migrateurs

mais également une série d'oiseaux plus sédentaires.

### Site internet

En français, anglais et espagnol, le site internet de la Réserve est remarquablement bien fait. Complet, vous y trouverez infos pratiques, photos, actualités, oiseaux que vous pouvez rencontrer,... et une vidéo très bien faite qui vous présente la réserve et le circuit que vous emprunterez si vous vous y rendez.



L'entrée de la Réserve Ornithologique du Teich.



Teich : Observatoire des oiseaux de milieux aquatiques.

Une originalité du site, c'est le « Site photo » (<http://photo.reserve-ornithologique-du-teich.com/>) ou la réserve vue par ses visiteurs. Le Teich vous propose de partager vos images avec les internautes et vous pouvez mettre votre vote sur les photos que vous aimez. Très bonne idée, c'est original et interactif.

N'hésitez pas également à consulter, sur le site, les différents dépliants et brochures proposés par la réserve. Bien pratique.

### Accueil - Boutique

Dès votre arrivée - le parking est gratuit - vous accédez à la réserve par La Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon. Différents tarifs, individuels et groupes, sont proposés. Des visites guidées individuelles ou familiales sont possibles durant les vacances scolaires. En été, vous aurez également souvent l'occasion de rencontrer un guide nature dans différents observatoires. Vous pouvez également - et nous vous le conseillons vivement si vous n'en





Parcours éducatif du Teich.

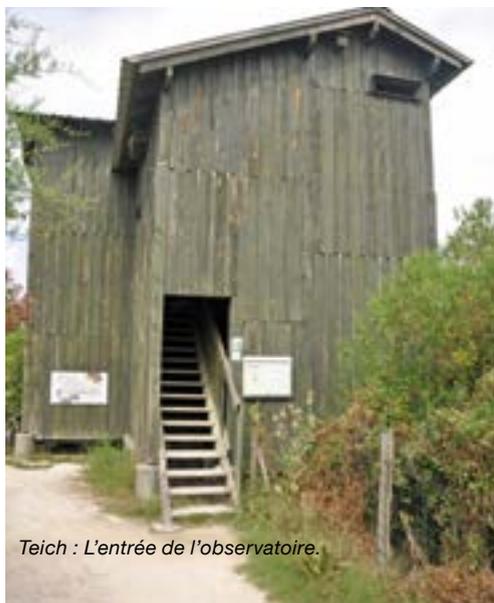
avez pas - louer des jumelles à la billetterie. Elles sont de la marque Bushnell. Correctes, elles vous permettront d'apprécier à sa juste valeur les nombreux oiseaux que vous allez rencontrer. 7 euros seulement pour la location d'une paire ! Vivement conseillé.

### Parcours éducatif et observatoires

Une fois franchi l'accueil, vous découvrirez une réserve exceptionnelle qui se découvre à pied tout au long d'un sentier en boucle, aménagé sur 6 km.



Teich : L'intérieur de l'observatoire.



Teich : L'entrée de l'observatoire.

Vous passerez ainsi d'observatoire en observatoire. Il y en a une vingtaine, bien équipés (panneaux didactiques, bancs,) qui vous permettent de voir sans être vu. Les oiseaux sont parfois vraiment proches de vous, sans vous voir. Génial ! Vous devrez compter entre 3 à 4 heures de visite environ. La réserve est également un lieu unique pour la photographie animalière. Sur certains observatoires, des équipements favorisent la proximité des oiseaux et proposent plusieurs choix de prises de vue.

Le gros avantage au Teich, c'est que sur le parcours, entre les observatoires, les oiseaux ne vous voient pas. La végétation vous masque. Aucun dérangement possible donc, pour peu

que le calme soit respecté. Tout au long des chemins, on vous le rappelle d'ailleurs : « *Silence!* ». Avec raison.

Les chiens sont interdits dans la réserve.

Et, ce qui est très bien aussi, c'est que la réserve est ouverte 365 jours/an (sauf le 25 décembre!).

Autres conseils :

- Consultez les horaires des marées. Nous vous conseillons d'y aller à marée haute. Les oiseaux viennent alors dans la réserve pour se nourrir.
- N'oubliez pas vos jumelles, comme indiqué ci-dessus
- Prenez une bouteille d'eau, surtout durant les périodes chaudes, car vous en avez tout de même pour minimum 3 heures de promenade
- Si vous êtes photographe, n'oubliez pas aussi votre appareil. Une belle occasion pour s'initier à la photo animalière.

## En conclusion :

1. Le Parc du Marquenterre : notre préférence va incontestablement à ce parc.
2. La Réserve Ornithologique du Teich : aussi bien que le Marquenterre. On aime beaucoup... aussi!
3. Le Zwin Parc Nature : s'améliore de jour en jour... Ce parc dans sa nouvelle version est de loin le plus récent et on voit clairement que des efforts importants sont réalisés pour développer les activités spéciales, assurer une présence régulière des guides dans le parc, améliorer la boutique et l'accueil,... De plus, les grands travaux d'agrandissement - une fois terminés - devraient faire, plus encore, du Zwin, une réserve majeure pour les oiseaux à la recherche de calme, en migration ou pour la nidification. ●



Teich : un des nombreux observatoires.



# Vos dons font la **Différence !**

## **Aidez-nous à les aider !**

Les soigner dans nos Centres de Soins

Aider les oiseaux, c'est les soigner quand ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Soins pour la faune sauvage ont accueilli, l'année passée, plus de dix mille oiseaux.

Cela nécessite des frais importants d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

**La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.**



Vos dons en 3 clics sur [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)  
par Bancontact, carte de crédit, Paypal ou par virement sur le compte  
CCP BE43 0000 2965 3001 de la LRBPO,  
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant :  
« Don Centres de Soins ».

# La solidarité au service des animaux de Bruxelles

**Waouh! Nous n'avons que cela en bouche: Waouh! Le succès de notre campagne participative sur la plateforme KissKissBankBank a été un succès inattendu...**

Nadège Pineau

Début juillet, nous lançons un crowdfunding (financement participatif) afin de nous aider à financer l'achat d'un vaporisateur d'anesthésie (sans cela, impossible d'ausculter le ventre d'un hérisson qui s'enroule, de nettoyer une plaie ouverte d'un renard qui mord, ou de faire une attelle à une chouette qui se débat...).

En tant qu'association sans but lucratif oeuvrant dans la protection de la biodiversité, les budgets sont toujours très limités. Les animaux en soin coûtent cher (nourriture, médication, matériel médical, etc.) et il n'est pas toujours possible d'investir dans de l'équipement médical onéreux mais pourtant nécessaire. Voici pourquoi nous lançons cette campagne.

Et quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons vu la somme atteinte, et même dépassée, en seulement quelques jours!

Nous avons donc décidé de continuer cet appel afin d'ajouter du matériel médical supplémentaire, que nous n'osions demander au lancement. Ce matériel complémentaire nous permettrait d'avoir une salle vétérinaire complète et professionnelle pour intervenir dans toutes les situations. Et nous avons réussi, VOUS avez réussi!

Nous avons été extrêmement touchés par votre solidarité et votre soutien. Le soin à la faune sauvage n'est pas facile tous les jours, mais c'est le cœur réchauffé que nous continuons ce combat, plus déterminés que jamais.

Bientôt, les animaux sauvages de Bruxelles seront accueillis dans une belle salle vétérinaire équipée et plus professionnelle, et nous ne manquerons pas de vous faire un retour .

**Alors merci à tous ! ●**



**AIDEZ-NOUS À**  
RECUEILLIR - SOIGNER - RELÂCHER  
LA FAUNE SAUVAGE DE BRUXELLES

# La technologie au service de la faune sauvage

Interview réalisé par Nadège Pineau

## Bonjour, peux-tu te présenter ?

*Je m'appelle Adrien Corsi. Je suis responsable du Centre de sauvegarde de la LPO Auvergne, en France. Centre dans lequel je suis bénévole depuis 2009, puis salarié en 2013, et responsable en 2017.*

## Parle-nous de ton projet ?

*Mon projet est d'utiliser l'impression 3D afin de créer des outils de soins réutilisables, légers, solides, peu chers et adaptés aux pathologies et morphologies des animaux sauvages, et ce, afin d'augmenter la qualité des soins.*

*L'idée m'est venue en regardant une vidéo sur l'impression 3D, il y a quelques années. A l'époque, le prix d'une imprimante était de minimum 1000€; autant vous dire que j'ai attendu un peu. C'est en 2016 que j'ai pu acheter un kit à 300€ (à titre personnel). Puis en 2017, mon association a été d'accord pour soutenir ce projet, en portant ce dernier au nom de la LPO Auvergne.*

*Aujourd'hui, entre 2 nourrissements, soins et coups de téléphone, j'essaye de développer et améliorer les modèles !*

## En quoi va-t-il changer la prise en charge des animaux en détresse ?

*Depuis que je suis bénévole, j'ai fait le même constat : on consomme beaucoup d'outils de soins avec parfois du bric-à-brac et système D de tout genre...*

*Pour donner un exemple concret, j'ai appris à immobiliser les fractures du métacarpe avec des abaisse-langues. Il fallait préparer, couper, adoucir le bois, les faire tenir dans l'axe le temps du bandage... Et sans parler de la nervosité des oiseaux qui faisaient parfois bouger l'attelle dans tous les sens, en créant parfois des cals osseux assez gros. Tout ce matériel n'est pas réutilisable.*



L'imprimante 3D.



Le prototype d'une patte avec des serres articulées, afin de permettre à un oiseau de se tenir debout malgré une amputation.

Aujourd'hui je traite les fractures du métacarpe avec des attelles entièrement prêtes, en forme de J, bloquant l'articulation et évitant ainsi le risque que la fracture bouge.

Je gagne ainsi en temps de manipulation/fabrication (moins de stress pour l'oiseau et plus de temps pour moi, donc pour les oiseaux suivants). De plus, l'attelle, qui est en une matière assez légère de base (PLA), peut avoir une densité de remplissage plus ou moins grande, réduisant le poids total. Ainsi, on obtient une attelle de 10 à 11g pour une Buse variable ! On limite également l'achat de consommable puisque l'attelle est réutilisable (après nettoyage et désinfection) et le coût de fabrication est extrêmement faible (1 euro pour une attelle de fracture de métacarpe de Buse).

## Comment vois-tu ton projet dans les années à venir ?

Je n'ai pas la prétention d'être un expert dans le domaine. Je sais que d'autres centres en Espagne et en Italie ont eu recours à cette technologie, principalement pour des prothèses. Mais l'idée reste de trouver d'autres professionnels pour travailler ensemble à la création d'un panel de produits finis pour chaque pathologie et chaque espèce, et travailler sur des cas de plus en plus complexes.

Depuis quelques mois, je travaille également sur le prototype d'une patte avec des serres articulées, afin de permettre à un oiseau de se tenir debout malgré une amputation. Pour le moment le prototype est en PLA et essayé par un humain. Il faudra penser à un matériau beaucoup plus solide mais léger pour ne pas handicaper l'animal (qui prendra pluie et soleil), et surtout réfléchir à la façon de le fixer à la patte avec des matériaux biocompatibles. Un suivi dans la nature est obligatoire. Bref, c'est un projet d'envergure mais passionnant.

## Comment les particuliers peuvent-ils aider ?

Il y a deux types d'aides : financière et technique.

Via le moteur de recherche LILO par exemple (utilisé également par la LRBPO), l'argent récolté finance les bobines de filaments et les envois postaux vers les autres centres de soins en Europe. En Effet, le but n'est pas de garder tout ça juste pour la LPO Auvergne, mais de proposer gratuitement ces outils de soins aux centres qui en ont besoin pour la faune sauvage !

Pour l'aide technique, elle s'adresse aux bénévoles et soigneurs en centres de sauvegarde : Faites appel à nous ! Plus j'aurai de cas sur lesquels réfléchir, plus le « catalogue » sera complet. ●

# Centres de soins pour la faune sauvage



Les Centres de soins pour la faune sauvage englobent les CROH\*, les CREAVES\*, les VOC\*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région bruxelloise. Elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion, dans la nature, des animaux recueillis.

\* CROH : Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES : Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

**ATTENTION :** La LRBPO est propriétaire et gère le seul Centre de Soins de la Région bruxelloise. **Elle ne gère pas et n'est pas responsable des autres centres en Belgique (Flandre et Wallonie) qui sont autonomes.** En cas de soucis (fermeture temporaire, refus d'acceptation de certains oiseaux ou animaux, ...), elle ne peut être tenue pour responsable de quoi que ce soit. La liste des centres publiée ci-dessous a comme unique but d'aider les personnes trouvant un animal blessé ou malade à obtenir l'adresse d'un centre le plus proche de chez elles. Sans garantie d'acceptation par le centre de l'animal. Certains centres sont également fermés à certaines périodes (vacances, saturation du centre, ...). En nous appelant à la Ligue, nous ne garantissons dès lors pas de pouvoir trouver une solution. Merci pour votre compréhension.

## RÉGION BRUXELLOISE

- 1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht  
Tél. : 02 521 28 50  
protection.oiseaux@birdprotection.be

## RÉGION WALLONNE

### Province du Brabant Wallon

- 2 Birds Bay A.S.B.L - Allée Bois des Rêves  
Domaine provincial du Bois des Rêves  
1340 Ottignies-LLN  
GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421 (de 9h à 20h)

- 3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval  
Tél. : 010 61 75 29

### Province de Hainaut

- 4 CREAVES Templeuve, rue Estafflers 29A  
7520 Templeuve (Tournai)  
Tél. : 069 35 24 83

- 5 Clos de l'Olivier A.S.B.L, rue du Bourrelier 21  
7050 Masnuy-St-Jean (Jurbise)  
Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 92 38 11

- 6 L'Orée A.S.B.L, rue Basse 31  
7911 Frasné-lez-Anvaing  
Pierre Parez • Tél. : 069 86 61 38

- 7 Pierre Patiny, (**Ne recueille plus d'animaux**)  
6140 Fontaine-l'Évêque • Tél. : 071 52 33 53

- 8 Virelles-Nature A.S.B.L, rue du Lac 42  
6461 Virelles (Chimay) • GSM : 0476 94 22 25

### Province de Namur

- 9 CREAVES de Namur, chaussée de Nivelles 343  
5020 Tempoux • GSM : 0477 70 98 03

### Province de Liège

- 10 Le Martinet, Parc Forestia (à gauche du parking)  
rue du parc - 4910 La Reid - Theux  
GSM : 0496 70 84 95 • 0496 76 83 55

- 11 Berthold Thomahsen, Ländegasse 4  
4760 Murringen (Bullange) • GSM: 0471 19 31 67

- 12 Les découvertes de comblain-au-pont A.S.B.L,  
place Leblanc 13 - 4170 Comblain-au-pont  
Tél. : 043 80 59 50



## Recueillir • Soigner • Relâcher

**13** Annexe Masnuy-St-Jean, rue E.Permanne 7  
4280 Wansin (Hannut)  
Tél. : 019 63 44 01 • GSM : 0475 64 48 72

### Province du Luxembourg

**14** Jeanine Denis, rue du Parc 24  
6990 Hotton • GSM : 0479 58 59 53

## RÉGION FLAMANDE

### Province d'Anvers

**15** Mieke De Wit, Langstraat 29/1  
2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41

**16** Marcel Peeters, Holleweg 43 - 2950 Kapellen  
Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97

### Province de Brabant Flamand

**17** Marc Van de Voorde, Boeksheide 51  
1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

### Province de Flandre Occidentale

**18** Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,  
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende  
Tél. : 059 80 67 66

### Province de Flandre Orientale

**19** Nick De Meulemeester, Liedermeersweg 14  
9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46

**20** Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht  
Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03

**21** Nancy Van Liefveringe, Filip Berleengee,  
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen  
GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

### Province de Limbourg

**22** Sil Janssens, Industrieweg Zuid 2051  
3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06

**23** Rudy Oyen, Strabroekweg 32  
3550 Heusden-Zolder  
Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

## FRANCE

**24** Groupement Ornithologique du Refuge Nord  
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,  
Route Départementale 134  
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne  
Tél. : 033 3 88 01 48 00

**25** L. Larzilliere, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11  
F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

## PAYS-BAS

**26** Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD  
Zundert, Pays-Bas • Tél. : 0031 76 597 41 65

## LUXEMBOURG

**27** Parc le'H, Dudelange 3428 - L- Luxembourg  
info@centredesoins.lu • Tel: +352 26 51 39 90



**URGENCE**

**-60%**  
**d'oiseaux**

**dans les milieux  
agricoles en 28 ans \***

**Aidez-nous dans  
notre combat**

**DEVENEZ MEMBRE  
FAITES UN DON  
ET POUR NE RIEN RATER :**

- Devenez Fan Facebook 
- Inscrivez-vous à notre newsletter sur :

**[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)**



**LIGUE ROYALE BELGE  
POUR LA  
PROTECTION DES OISEAUX**

Rue de Veeweyde 43 • 1070 Bruxelles • +32 (0) 521 28 50 • [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)